

BULLETIN N°23

Avril 2011



arom

amitié - réalité - outre-mer



amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°23 | AVRIL 2011

Éditorial : Réflexions sur l'actualité internationale *Raymond Césaire* 2

Nous dialoguons avec... Daniel MAXIMIN, Commissaire de l'année des outre-mer 3

Réflexions sur le temps passé et présent

Du Maroc à l'Afghanistan: La pacification du Maroc : dernière étape 1931-1934	<i>François HURE</i>	6
Les opérations de pacification au Maroc et en Afghanistan	<i>Philippe Marchat</i>	8
Archéologie et développement au Cambodge : « The Phnom Kulen Program »	<i>Jean-Baptiste Chevance</i>	12
Visite historique du Premier Ministre mauricien à la Réunion	<i>Georges Bailey</i>	15
L'indépendance du Sud Soudan, d'une frontière à l'autre	<i>Maxime Giraudet et Jean Orsoni</i>	16

Lu dans la presse et dans les revues

L'Afrique. Des colonies à l'indépendance. Hs de la NRH	<i>G^{al} (2S) Bernard Bury</i>	19
Mayotte, 101 ^e Département français en 2011		20
Géopolitique africaine n°39		21

Vu à la télévision et au cinéma

Afrique(s), une autre histoire du XX ^e siècle.		22
XXII ^e FESPACO de Ouagadougou		

Lu chez le libraire

« Lettres d'un diplomate en Chine au début du XX ^e siècle », Philippe Marchat	<i>Raymond Césaire</i>	23
« Le grand Maghreb contemporain » de Bruno Calles de Salies.		24

Expositions, conférences et colloques

Les ingénieurs des Ponts au service de l'Afrique : 26 janvier 2011	<i>Serge Jacquemond</i>	24
Salon du Livre de Paris : 17-21 mars 2011		25
Inauguration de la Maison de la Francophonie : 18 mars 2011		25
« Dogon » Au musée du Quai Branly jusqu'au 24 juillet	<i>Florelle Chapelle</i>	26
Hommage solennel de la Nation à Aimé Césaire au Panthéon	<i>Raymond Césaire</i>	27

Les dialogues d'AROM 29

Mort de Jean Lartéguy, le dernier des prétoiriens

Institutions et associations amies

ASOM : à Bruxelles chez les Académiciens belges - Hommage à Edouard Glissant		31
CADE - ARRI - Institut du Pacifique - I&M - ENFOM		33
Vie de l'association		35

In memoriam André QUELEN, Gabriel MASSA 35

RÉFLEXIONS SUR L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Rarement, l'actualité internationale d'un trimestre comme celui qui vient de s'écouler aura été à la fois aussi riche et dramatique au point de nous faire ressentir comme quelque peu dérisoires nos problèmes hexagonaux. Le mérite des gouvernants, comme des responsables politiques, aura été, grâce à une presse et des médias libres et abondants, d'accommoder ces événements à leur sauce pour nous livrer de nouvelles opinions. Avec la démocratie dont nous nous félicitons, la connaissance de l'autre, notamment celle du Japon et de son milieu, aura progressé.

Le printemps arabe, lancé dans l'euphorie populaire et sur fond de polémique, a permis à la Tunisie et à l'Égypte de se libérer sans trop de dégâts de dictateurs dont nous nous accommodions. Il a même permis à notre Président de rebondir en politique intérieure en nommant un nouveau Ministre des Affaires Étrangères expérimenté pour affronter le colonel Kadhafi. A travers les réseaux sociaux et même des médias comme la chaîne qatari « al Jazira », le besoin de liberté et de dignité qui s'est exprimé dans la jeunesse arabe aura des prolongements, au Maghreb, en Afrique noire et dans tout le Moyen-Orient. Le point de départ, l'immolation par le feu le 17 décembre d'un vendeur ambulancier devant une préfecture tunisienne, prendra à terme, pour nous Européens, une importance aussi grande que le 9 novembre 1989, début du démantèlement du mur de Berlin.

L'épisode suivant engagé en Libye nous place à nouveau aux avant-postes d'un Conseil de sécurité et d'une communauté internationale contraints d'agir ou de réagir en temps réel. Nos partenaires, dans les différentes configurations à huit, quinze, vingt ou vingt-sept, ont finalement accepté la résolution 1973, qui fera date pour avoir obtenu le soutien des pays arabes. Le consensus politique qui s'est réalisé en France sur ce type d'intervention, comme en Angleterre d'ailleurs, peut surprendre. Tiendra-t-il en cas de dégâts majeurs ou d'enlise-

ment face à un adversaire dangereusement imprévisible ? Ce résultat sera aussi déterminant pour la « coalition en faveur du peuple libyen » que pour les pays du sud et notamment la Côte d'Ivoire où le maintien du dictateur libyen en position de force entretiendrait encore les appétits de pouvoir du Président Gbagbo ou d'autres.

Alors que nous étions en train de peaufiner l'armada à mettre en œuvre dans le ciel et sur le rivage des Syrtes, le tremblement de terre et le tsunami de Miyagi provoquant l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima-Dalichi, nous ont ramenés à une catastrophe naturelle plus apocalyptique. Nous connaissions le fourmillement silencieux de Tokyo, les cerisiers en fleurs de Kyoto, la douce image des geishas ou les hordes de touristes dévalisant nos magasins de luxe. Au-delà de ces clichés, nous avons découvert en quelques jours comment un pays riche et puissant, mais éminemment vulnérable face à la nature, pouvait être atteint au plus profond de son fonctionnement en dépit des qualités d'un peuple doté d'une volonté de fer, dur à la souffrance, aussi enclin à la discrétion que nous le sommes à la démonstration.

La double catastrophe tellurique et nucléaire qui a frappé le Japon, en l'ouvrant davantage à la connaissance, à l'analyse et à la sympathie des médias internationaux, nous a rapprochés de lui. Au-delà du chiffre de quelque 30 000 victimes, les témoignages et reportages ont montré toute la difficulté de comprendre une civilisation très sophistiquée, dont l'histoire est radicalement différente de la nôtre.

A la lumière de ces événements, de nouveaux débats sur le nucléaire et sur l'innovation en général vont s'engager. Souhaitons qu'ils le soient avec le souci de faire prévaloir le collectif sur l'individuel et cette dignité dans l'expression que savent si bien garder les Japonais.

Raymond Césaire

Nous dialoguons avec...

Daniel MAXIMIN

Commissaire de l'année des outre-mer



2011
ANNÉE
DES
OUTRE-
MER

Après les Etats généraux de l'outre-mer en 2009 et le cinquantenaire des Indépendances africaines en 2010, le gouvernement a prévu d'organiser en 2011 l'année des outre-mer qui se veut une vitrine de la présence et de l'action de la France sur les trois océans. La responsabilité de concevoir le programme puis de coordonner et suivre l'ensemble des manifestations a été confiée à Daniel MAXIMIN -dont la biographie est rappelée en grisé- en qualité de Commissaire de l'année des outre-mer.

AROM a demandé à Daniel MAXIMIN de répondre, à l'ouverture de cette année, à un certain nombre de questions que se posent ses adhérents sur la finalité de cette initiative et sur les différentes manifestations qui se dérouleront à cette occasion.

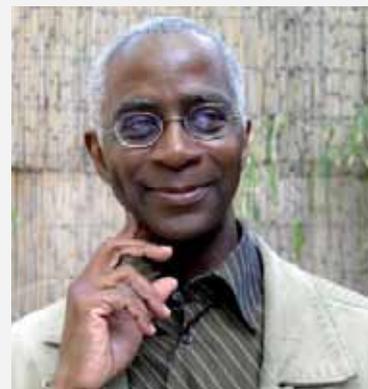
AROM : Monsieur le Commissaire, l'année des outre-mer prolonge les initiatives déjà prises par le Président Sarkozy pour dépasser les difficultés rencontrées il y a quelques années dans plusieurs départements et renouveler l'attachement de la République à ses ressortissants établis sur tous les océans, de même que la solidarité qu'elle leur doit. Quels sens donnez-vous, vous-même, à la mission qui vous a été confiée ?

L'année des outre-mer fait en effet suite aux Etats-généraux de l'Outre-mer lancés par le Président de la République en 2009 à la suite des événements sociaux qui ont secoué les départements d'outre-mer cette année-là. L'objectif était de créer un choc cathartique afin que les Ultramarins des Outre-mer et de Métropole ainsi que tous les Français qui le souhaitaient puissent communiquer, dire leur malaise mais surtout proposer des solutions afin de surmonter les crises récurrentes qui frappent les territoires d'Outre-mer.

Ces Etats-généraux ont donné lieu à des recommandations et des

propositions qui ont été traduites en décisions par le Président lors du CIOM de novembre 2009. Afin d'accompagner tout ce travail et pour ne pas mettre un coup d'arrêt aux réflexions et au foisonnement d'idées développées lors des Etats-généraux, le Président a souhaité donner une suite logique à cette étape en faisant de 2011, l'année des Outre-mer français.

Pour la première fois, une année est consacrée à des régions de France et non à une puissance étrangère. Il fallait aux dires même du Président de la République, changer l'image de ces vieilles terres françaises des trois océans. Au cours de cette année, l'objectif est de rompre avec les stéréotypes qui présentent trop souvent les Outre-mer comme des lieux où se côtoient le paradis (vacances, soleil, mer, indolence, musique, chants, danses, folklore et traditions...) et l'enfer (cyclones, mémoires torturées sur fond d'esclavage et de baigne, assistantat au plan économique). J'ai bien compris que ma mission était de dépasser ces images éculées et



Daniel Maximin est né en Guadeloupe en 1947. En 1960, il vient s'établir en France métropolitaine. Poète, romancier et essayiste, il a été aussi enseignant de lettres et d'anthropologie, directeur littéraire et producteur d'une émission à France Culture. Il a été responsable du volet littéraire du Festival FRANCOFFONIE qui s'est tenu en 2006 en France et Conseiller à la Mission des Arts et de la Culture du Ministère de l'Education nationale. Il est actuellement Conseiller au Ministère de la Culture.

Ses œuvres majeures :

Les fruits du cyclone : Une géopoétique de la Caraïbe. Seuil 2006.

Tu, c'est l'enfance. Gallimard, 2004.

L'invention des désirades. Editions Présence Africaine, 2000.

L'île et une nuit. Seuil, 1995.

Soufrières. Seuil, 1987.

L'isolé Soleil. Seuil, 1981

de montrer que ces terres françaises constituaient un atout pour l'ensemble national, que sans elles, la France serait sans aucun doute moins forte et que son rayonnement serait moins intense. Il fallait faire prendre conscience à nos compatriotes d'Outre-mer et de Métropole que ces terres lointaines sont d'abord des pays et non des paysages (comme disait Aimé Césaire). Avec 12 millions de km², la ZEE de la France est la deuxième du monde après les Etats-Unis. L'Outre-mer est donc source de richesses et de puissance pour la France. Mon objectif est aussi que les outre-mer se connaissent mieux entre eux et ne se découvrent pas à travers le filtre de la métropole. Ce qui veut dire que des manifestations impliquant plusieurs régions auront lieu partout dans les outre-mer.

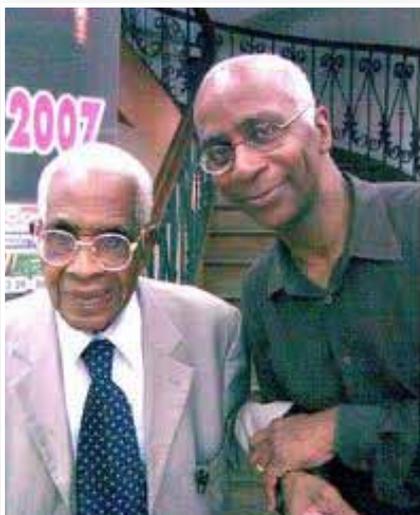
AROM. Comment le programme a-t-il été élaboré ? Quelles sont les préoccupations retenues et quelles seront les manifestations phares ?

Le programme a été élaboré de telle manière que tous les territoires et collectivités d'Outre-mer y trouvent leur place. Nous avons souhaité que des territoires aussi peu visibles que les TAAF (Terres australes et antarctiques françaises) par exemple ne puissent pas être oubliés lors de cette année. Bien sûr, la culture en tant que marqueur fort des Outre-mer occupera une place prépondérante, mais sans tomber dans le folklore... Des spectacles de qualité, des concerts, de la danse moderne et classique et de la musique symphonique seront proposés partout en France, en Métropole et en Outre-mer. Nous ferons ressortir la place de ces territoires dans des projets d'ordre économique, scientifique, géopolitiques. Le débat d'idées sera présent avec près d'une trentaine de colloques et de forum traitant des institutions, de l'histoire, des sciences, de l'environnement, de la coopération régionale....

Les manifestations phares per-

mettront au tout-public de retrouver les événements auxquels il est attaché mais avec une forte part ultramarine. Ce fut le cas du salon de l'Agriculture le mois dernier, du printemps des poètes ce mois-ci. Ce sera bientôt le cas du salon du livre puis de la foire de Paris. Le jardin d'acclimatation sera aux couleurs de l'Outre-mer pendant tout le mois d'avril et pour la première fois, les régions d'Outre-mer seront présentes en tant que telles au salon du Bourget.

Cette année sera aussi marquée par l'hommage de la Nation au grand écrivain martiniquais Aimé Césaire qui fera son entrée au Panthéon le 6 avril.



Aimé Césaire et Daniel Maximin

AROM. Le premier colloque qui s'est déroulé le 9 février au Sénat, portait sur « les collectivités territoriales à l'épreuve des évolutions statutaires et de la réforme territoriale ». Peut-on dire que les questions de statut sont aujourd'hui quelque peu dépassées devant un système « à la carte » qui permet à chacune des collectivités territoriales de choisir son destin ?

Ce colloque s'inscrit dans un contexte marqué par les changements qui concernent l'ensemble des Outre-mer. En effet, les années qui viennent de s'écouler et celles qui s'annoncent sont placées sous le

signe de la modernisation et de la réforme des institutions des collectivités situées outre-mer, sans oublier la mise en œuvre des mesures prévues par le CIOM.

Tous ces changements confirment une évolution significative dans la façon d'appréhender les « Outre-mer », leurs enjeux et problèmes spécifiques. L'emploi au pluriel du terme « Outre-mer » – « les Outre-mer » dit-on désormais – pour désigner l'ensemble des entités ultramarines, emploi qui aurait pu paraître incongru il y a quelques années, trouve ici tout son sens : il consacre la prise en compte de la diversité et de la richesse des situations. Richesse et diversité qui trouvent une traduction directe dans les textes en vigueur ou en préparation : l'option retenue est celle de la différenciation institutionnelle au lieu d'une uniformisation imposée et de plus en plus mal vécue.

Dans tous les Outre-mer, de nouvelles dynamiques sont donc à l'œuvre, respectueuses des spécificités locales, et porteuses de changements souhaités par les populations et leurs représentants.

Ces changements institutionnels s'inscrivent plus globalement dans le cadre de la réforme territoriale adoptée à la fin de l'année dernière par le Parlement et qui sera appliquée à partir de 2014 à toutes les collectivités françaises. D'une certaine façon, les Outre-mer ouvrent la voie et anticipent cette réforme.

Ce colloque a constitué un formidable lieu d'échanges entre universitaires et spécialistes, mais également un espace de rencontre entre élus, responsables de nombreux organismes et citoyens intéressés par les Outre-mer et leur devenir.

AROM. Si l'on mesure bien le métissage, notamment culturel, qui s'opère entre la métropole et les outre-mer, on voit plus mal ce qui se fait de la part des différentes collectivités territoriales pour leur propre avenir

et dans leur environnement régional. Comment votre programme peut-il compenser ce déficit d'information ?

Votre question se situe au cœur des débats d'idées qui ont eu lieu lors des Etats-généraux de l'Outre-mer. La problématique de la coopération régionale y occupait une place prépondérante et un atelier qui s'intitulait d'ailleurs « insertion des régions d'Outre-mer dans leur environnement géographique » a émis dans son rapport un certain nombre de recommandations pour développer la coopération régionale entre ces territoires et l'étranger proche. Nous en avons tenu compte lors de cette année des Outre-mer en soutenant autant que faire se peut les projets impliquant les relations de coopération entre l'Outre-mer français et l'environnement géographique. Par exemple, le projet « parler créole » piloté par l'académie de la Martinique et qui permet de développer l'alphabétisation des petits Haïtiens. De plus, nous sommes très recon-

naissants au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de mettre en œuvre pour la rentrée 2011 des projets de masters en partenariat international concernant les Universités des Antilles et de la Guyane, de la Réunion et de la Nouvelle Calédonie.

Il est clair que la question de la coopération régionale est un sujet essentiel qui touche au rayonnement de la France dans le monde. Cette question dépasse largement l'année des outre-mer français et pourrait donner lieu à des décisions d'ordre politique pour renforcer la place des Outre-mer dans le dispositif diplomatique de la France dans les Caraïbes, l'Océan indien ou le Pacifique...

AROM. Enfin, comment sensibiliser nos compatriotes à la place que tiennent les outre-mer, dont ils sont souvent trop ignorants, dans la mondialisation qu'ils vivent ?

Cette question est en partie liée à la précédente. Pour sensibiliser nos

compatriotes à la place éminente des Outre-mer, il convient de rendre ces territoires et leurs ressortissants beaucoup plus visibles notamment au niveau de l'image réelle qu'ils devraient représenter. Maintenant, il faut rompre avec les stéréotypes dommageables de ces terres paradisiaques habitées par des populations indolentes qui excellent dans les arts et les spectacles. Il faudrait traduire la réalité en actes et permettre à la France de prendre en compte ses Outre-mer dans la mondialisation pour qu'elle soit encore plus forte.

Et elle le sera en s'appuyant sur ces Hommes et ces Femmes de haut niveau qui connaissent mieux que quiconque les codes, les cultures, les langues régionales et donc permettront à la France de rayonner sur les trois océans. Changer le regard sur les Outre-mer, voilà un noble défi et c'est justement l'objectif de 2011, année des Outre-mer français. ■

L'équipe du Commissariat

Le commissariat a vocation à susciter des partenariats ou à labelliser des coopérations avec l'ensemble des acteurs institutionnels, le monde associatif, les artistes, les organismes internationaux et le monde économique. Il proposera, par la participation à des événements ouverts à tous, de mieux diffuser et faire connaître les apports des cultures et territoires ultra-marins.

Le commissariat veillera également à ce que cette année des Outre-mer suscite des prolongements au-delà de 2011 et qu'elle soit l'occasion de redynamiser ou de créer durablement des liens entre les hommes et les territoires.

Par arrêté interministériel du 25 mars 2010, M. Daniel Maximin a été nommé commissaire de cette manifestation.

Laurent Laviolette
Secrétaire
général



Sylvie Poujade
Conseillère : musée,
patrimoine, arts
plastiques



Joëlle Billon-Gaillet
Conseillère : éducation
nationale, danse



Caroline Bourguin
Conseillère : spectacle
vivant, cinéma



Robby Judes
Conseiller : relations
internationales, colloques,
environnement



Pauline Perdureau
Assistante



LA PACIFICATION DU MAROC

Dernière étape 1931-1934

François Huré

Comment en ce début d'année qui s'ouvre sur l'interminable conflit en Afghanistan ne pas évoquer un conflit beaucoup plus ancien ouvert en 1907 et conclu en 1934 par la paix et la consolidation définitive de la Royauté marocaine ? Certes le cadre géopolitique est totalement différent mais on ne peut qu'être frappé par la similitude des objectifs et des méthodes. L'expérience rappelée ici est celle des quatre dernières années de la pacification du Maroc conduites sous l'autorité du Gal Huré, Commandant supérieur des troupes du Maroc, et réalisée en collaboration étroite avec le Résident général Lucien Saint qui lui avait donné une délégation générale pour tout ce qui concernait l'action politique.

« Le G^{al} Lyautey avait conquis ce qu'il appelait le Maroc utile. Restait à conquérir ce que le Gal Mangin désignait par ces mots : le Maroc indispensable. L'histoire de l'Afrique romaine avait prouvé en effet que la protection des « limes » n'était jamais restée longtemps efficace. Celle de l'Algérie française avait montré que la paix définitive n'avait vraiment été établie que le jour où nos drapeaux flottèrent sans interruption de la Méditerranée à l'Atlantique. Au Maroc les incursions des djicheurs du Moyen-Atlas nous rappelaient tous les jours que la paix nécessaire à la vie du Maroc utile ne pourrait être assurée par un cordon de fortins si dense soit-il. Il fallait que toute la dissidence de l'Atlas et du Sahara fût jugulée pour que les populations soumises puissent jouir en paix du fruit de leur labeur. C'était là une tâche dure mais nécessaire dont tous ceux qui connaissaient l'empire chérifien sentaient l'urgence nécessaire. »
(La pacification du Maroc. G^{al} Huré. 1944)

Tout, en effet, avait commencé en 1907 et s'était poursuivi jusqu'en 1930 avec l'épisode dramatique de la guerre du Rif conduite par le Gal Pétain jusqu'à la capture d'Abd-el-Krim en mai 1926 avec des méthodes de guerre en ligne que n'approuvait pas le Gal Lyautey dont la stratégie très différente va inspirer la dernière étape de la pacification.

Le G^{al} Huré a derrière lui une longue carrière marocaine, poursuivie dans l'ombre du Gal Lyautey, quand il prend en mai 1931 le commandement des troupes du Maroc après avoir brillamment conduit pendant 4 ans une politique de pacification à la tête de la Région de Marrakech. Dans le cadre des instructions définies difficilement par un gouvernement réticent, le Gal Huré va mener



Photo dédiée au maréchal Lyautey au général Huré

une guerre de conquête, conquête du terrain et conquête des cœurs.

Le terrain est aussi complexe que les cœurs. Il s'étend depuis le Nord de la région de Fes, couvre les montagnes, souvent entre 2 et 3000 mètres, du Moyen-Atlas, du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas et s'arrête aux confins du Sahara le long de l'oued Draa. Coupé de vallées escarpées, semé de massifs très peu accessibles, dépourvu de tout axe de pénétration naturel et, a fortiori, de tout accès routier, soumis à tous les aléas climatiques entre neige et chaleur saharienne, c'est un terrain compartimenté propice à tous les refuges et à toutes les embuscades. Il va falloir faire un gros travail de préparation

logistique, notamment par la construction de pistes autocyclables, avant d'y engager les troupes.

Plus nécessaire encore est le travail de préparation des cœurs. L'action politique, conduite par les officiers des Affaires indigènes, héritiers des « Bureaux arabes » inventés par le Gal Bugeaud, y précèdera toujours l'action militaire et, parfois, s'y substituera en évitant le recours aux armes. Ces régions, berbères pour la plupart, sont peuplées de tribus éparses, individualistes, entretenant peu de relations entre elles, sauf quand elles sont fanatisées par un Marabout, chef religieux, capable de les regrouper et de les organiser. Le plus souvent elles disposent de guerriers, montagnards nombreux, aguerris et courageux, armés en partie de fusils à tirs rapides. Ces tribus indépendantes n'avaient souvent aucun contact ni avec la France ni avec le Maghzen (administration chérifienne). Cependant, grâce à l'action des officiers des Affaires indigènes et des services de renseignement et aux reconnaissances et photos aériennes, les opérations n'ont été engagées qu'avec

une connaissance préalable assez précise du terrain et de l'adversaire, ses effectifs, ses moyens en armement, son état d'esprit.

Dans ce cadre, l'action militaire ne fut jamais entreprise qu'après épuisement de tous les moyens politiques et constat de leur insuffisance. Elle s'est déroulée conformément aux quelques principes définis au début des opérations de 1932 :

- Recherche de la surprise. Secret des opérations, attaque de nuit, gros effectifs assurant une écrasante supériorité numérique.
- Attaque sur de grands fronts et stratégie systématique d'encerclement menaçant les communications de l'adversaire.
- Utilisation massive des contingents indigènes. Le recours aux troupes supplétives a été un appui majeur à ces opérations tant elles ont fait preuve de fidélité (même après un ralliement récent), d'adaptation au terrain et de courage. Les troupes régulières marchent dans leurs traces et s'installent sur les positions conquises.
- Organisation et occupation de la zone conquise. Cette phase de l'action suit immédiatement la phase armée dont elle est le complément naturel. Elle se traduit sur le terrain par la constitution de postes ouverts sur leur environnement, situés à une quinzaine de kms les uns des autres, centres d'action politique intense autour desquels s'agglomèrent les populations nouvellement soumises. La construction de pistes, de lignes téléphoniques marchent de paire avec celles des postes ainsi que l'ouverture de consultations médicales ou la distribution de vivres et de semences...
- Liaison permanente avec l'arrière et, le plus tôt possible, construction d'une route permettant le transport rapide du matériel et du personnel.

Il convient d'ajouter enfin que ces opérations ont toujours été conduites au nom du Sultan et que les dissidents faisaient toujours leur soumission non pas à la France mais au Maghzen.

Les moyens militaires mis à la disposition du Gal Huré étaient importants. Ils étaient regroupés en quatre groupes mobiles basés à Meknes, Tadla, Marrakech et dans les confins algéro-marocains. Ces groupes pouvaient comprendre, tel celui de Meknes, sept bataillons d'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie, deux escadrons d'engins blindés, des chars et des goums. Aux troupes régulières s'ajoutaient, pour le groupe de Meknes, plus de 4000 partisans. Ces groupes étaient commandés



Sultan Mohamed V

par des généraux déjà connus comme Giraud, Mangin, de Loustal, Catroux... Ils disposaient enfin d'une aviation dont les missions de liaison, de reconnaissance et de bombardement ont été très précieuses pendant ces campagnes.

Il serait fastidieux de décrire comment l'encerclement du Maroc oriental en dissidence s'est poursuivi en 1931 au nord dans le Moyen-Atlas et dans la zone présaharienne au sud. Les opérations de pacification ont été engagées ensuite sans discontinuer au cours des trois années suivantes en progressant vers l'Anti-Atlas, centre de la zone opérationnelle : région après région, en fonction de conditions géopolitiques, en réduisant au

fur et à mesure les points de fixation tels que massifs-refuges, centres de ressources économiques ou politiques de la dissidence, et en conduisant, après chaque action militaire une opération d'occupation, de réconciliation et de développement. On connaît peut-être certains des « points chauds » de ces engagements comme le massif du Tazigzaout dans l'Anti-Atlas, le Sagho où s'illustra et mourut le capitaine de Bournazel avec sa cape rouge à la tête de ses hommes, le Tafilalet, grande oasis du confin algéro-marocain...



Général Huré

« Pour la première fois de son histoire, écrivait le Gal Huré, à l'issue des opérations de 1934, le Maroc était unifié et pacifié du Rif au Sahara, de l'océan à l'Atlas. Le voyageur pouvait enfin sans arme ni escorte circuler partout dans la plaine, la montagne, le désert... L'idée qui a dominé en permanence l'action de pacification c'est que le but à atteindre dans ce genre d'opérations n'est pas de détruire l'adversaire mais de le soumettre pour en faire un collaborateur... Il découle nécessairement de cette idée que l'action militaire est inséparable de l'action politique, celle-ci précède celle-là, elle l'accompagne et elle la suit. » (opuscule cité)

Après 1934 le gouverneur pouvait envisager le rapatriement des troupes, les menaces grandissantes à l'est laissant prévoir que la France pouvait en avoir rapidement besoin. ■

Les opérations de pacification au Maroc et en Afghanistan

Philippe Marchat

L'article de M. François Huré est un rappel précis des conditions dans lesquelles son grand-père, alors Commandant Supérieur des troupes du Maroc (CSTM), fut de 1931 à 1934 en charge, sous la direction du futur maréchal Lyautey, de la pacification des dernières zones rebelles de l'Empire chérifien. Cet intéressant devoir de mémoire est d'actualité, et mérite réflexion, à un moment où, en Afghanistan, l'OTAN est amené à prêter davantage intérêt que par le passé au sort et au bien-être des populations. Ce qui avait été, dès l'origine, l'objectif prioritaire de la politique de pacification des dernières zones dissidentes, il y a un siècle, au Maroc. Dans le contexte mondial actuel, fort différent et infiniment plus médiatisé que celui du siècle dernier, un tel objectif, après plusieurs années de combats intenses et meurtriers, paraît ambitieux. Il n'est, pour s'en convaincre, que de comparer les conditions auxquelles doivent répondre aujourd'hui les nombreux contingents des membres de l'OTAN engagés dans des opérations éloignées de leurs bases nationales, à celles qui permirent à la France d'achever en quatre ans la pacification d'un Maroc proche dont elle était depuis peu devenue la Puissance protectrice.



Pour mener à bien de telles opérations, le constat de base selon lequel «le terrain est aussi complexe que les cœurs», que dresse pour le Maroc M. Huré, est aussi valable aujourd'hui pour l'Afghanistan. L'on relève, en effet, entre ces deux États, nombre d'éléments comparables, qu'il s'agisse de leurs populations, de leurs combattants, et de l'environnement qui était respectivement le leur à un siècle de distance. Les zones marocaines à pacifier, comportaient, elles aussi, de vastes étendues quasi désertiques, et «des massifs fort élevés coupés de vallées profondes», dont la surveillance et le contrôle, s'ils s'avèrent toujours difficiles, sont facilités par les performances bien supérieures qu'offrent aux combattants actuels les

matériels terrestres et surtout aériens, dont depuis peu, les drones, qu'utilisent les forces de l'OTAN. Les zones d'opération respectives, dans les deux cas «compartimentées», se trouvent, quant à elles, certainement davantage «propices à tous les refuges et à toutes les embuscades» en Afghanistan qu'elles ne l'étaient au Maroc. En raison, non seulement des plus grands espaces dans lesquels s'y déroulent les opérations, mais aussi, et surtout, de leur extension progressive dans un Pakistan limitrophe, lui aussi musulman, qui, depuis sa création consécutive à l'éclatement de l'Empire colonial anglais, n'a cessé de considérer avec convoitise son voisin. Aussi apporte-t-il aide et assistance aux talibans et à Ben Laden, créateur et toujours leader d'Al

Qaïda, dont on continue d'ignorer, après des années d'infructueuses recherches, de quel côté de la zone frontalière il se réfugie. Cette situation particulière, propre à l'Afghanistan, constitue pour les troupes de l'OTAN une sérieuse difficulté supplémentaire, due autant à l'élargissement du champ des opérations, qu'aux multiples et croissantes formes d'assistance et de protection dont profitent de ce fait les talibans.

L'extension de cette analyse comparative aux populations amène à relever plusieurs similarités. Il est, d'une part, permis de penser qu'il n'y a guère de différence marquante entre ce qu'étaient les conditions de vie, hier dans les

zones montagneuses de l'Atlas et des confins sahariens du Maroc, et aujourd'hui, en Afghanistan, ce qui permet d'estimer que les actions à mener auprès de ces populations, dans les deux cas par des troupes occidentales, comportent nombre de points communs. Une similitude analogue paraît s'imposer pour ce qui concerne les combattants. Les Afghans, eux aussi musulmans, sont, quelles que soient celles des nombreuses ethnies dont ils relèvent, des hommes robustes, fiers, aux fortes traditions tribales, et d'excellents guerriers, comme les Marocains. Ces derniers, arabes et berbères du Rif, de l'Atlas et du Sud, l'ont maintes fois prouvé en combattant vaillamment dans notre armée, comme tirailleurs et goumiers, sur nombre de fronts, dont l'italien, au sein du Corps Expéditionnaire Français (CEF) commandé par le futur maréchal Juin.

C'est, semble-t-il, plutôt dans le «travail de préparation des cœurs» que se font jour les plus importantes différences entre les orientations stratégiques et tactiques adoptées pour mener à bien ces deux campagnes de pacification à un siècle de distance.

Au Maroc, les opérations furent conçues et poursuivies jusqu'à leur terme dans le cadre d'un protectorat dont la France venait d'être chargée pour conduire, dans la durée, les réformes nécessaires à la modernisation d'un pays encore en partie féodal. Elle utilisa, à cette fin, l'expérience acquise depuis 1830 en Algérie voisine, où les problèmes rencontrés, à bien des titres comparables, avaient conduit à y adopter des mesures qui s'y étaient révélées efficaces. Aussi furent-elles reprises, au besoin adaptées, pour la conduite d'opérations similaires quelques années plus tard au Maroc.

L'une d'entre elles, et non la moindre, fut la mise en place prioritaire d'un corps spécifique, comparable à celui des Affaires Militaires Musulmanes (AMM) d'Algérie - celui des officiers des Affaires indigènes (les A.I.). Il était composé d'officiers français, arabophones et berbérophones, parfaitement aptes, grâce notamment à leur bonne connaissance acquise des coutumes locales, à sécuriser les lieux habités après y avoir édifié leurs bordjs (postes fortifiés), à fournir aux populations des soins et une assistance, particulièrement médicale, et à participer à l'équipement du pays, en le dotant notamment d'infrastructures. Ils disposaient, pour ce faire, de sections de mokhasnis marocains, que complétaient souvent des unités de la Légion étrangère et du Génie qui se montrèrent particulièrement efficaces. Au fur et à mesure des progrès de la pacification, les A.I. se voyaient naturellement remplacés par les contrôleurs civils, issus de deux corps spécifiques au Maroc et à la Tunisie, chargés de ces mêmes tâches, ainsi que de l'administration générale de leurs cercles, circonscriptions et régions respectifs.

En Afghanistan, rien de tel ne semble, à ce jour, avoir été réalisé, ni même tenté, bien que le pays ait, au siècle dernier, été en guerre, d'abord trois fois avec l'Angleterre - de 1839 à 1842, de 1878 à 1880, et en 1892 - puis, de 1978 à 1988, avec sa voisine l'URSS. Mais, malgré l'importance des effectifs et des moyens qu'ils y déployèrent, d'un coût pour les soviétiques oscillant entre 2 et 3 milliards de dollars par an, ces deux agresseurs durent se retirer, sans avoir pu se rendre maître du pays, ni en tirer aucun résultat, en raison de la résistance farouche de ses habitants.

Plus récemment, les premières frappes américaines lancées en octobre 2001 contre les talibans, à la suite des



attentats contre les twin towers de New York, eurent pour conséquence la création et un premier envoi par l'ONU, en décembre 2001, de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Passées juridiquement sous commandement de l'Otan, mais en fait des Etats-Unis, ces forces y sont toujours en opérations, près de dix ans après, sans avoir, non plus, obtenu de résultat tangible.

Sur le plan opérationnel, plusieurs différences apparaissent dans la conduite des opérations menées il y a un siècle au Maroc et aujourd'hui en Afghanistan. La première tient au fait que les opérations afghanes se situent dans un environnement international profondément modifié depuis le début du siècle dernier, qui mérite d'être rappelé car il en change profondément la donne. Il se caractérise à la fois par la montée récente d'un terrorisme omniprésent et insaisissable, et par le double impact d'une montée envahissante de l'internet et de la médiatisation qui l'accompagne dans un espace désormais mondialisé. Alors qu'au siècle dernier, la pacification du Maroc avait pu s'opérer intégralement au sein d'un Etat qui venait, certes, de connaître une grave crise internationale. Mais son règlement avait conduit à en confier le protectorat à la France, qui se voyait ainsi à même de prendre, seule, toutes les mesures que

requérait l'établissement d'une sécurité généralisée à tout un pays, dont l'histoire témoignait qu'il en avait jusqu'alors été dépourvu.



En revanche, dans le nouvel ordre mondial actuel, l'importance et l'influence qu'y ont acquis Al Qaïda et Ben Laden, grâce aux soutiens et aux moyens logistiques et financiers dont ils disposent, font de l'Afghanistan, qui est à la fois leur base d'action et leur lieu de refuge, un centre d'intérêt majeur pour l'ONU, comme pour l'ensemble des chancelleries. C'est pour cette raison que le concert onusien des Nations a décidé, il y a plusieurs années, de combattre, au moins en un lieu où il est présent, et donc a priori accessible, cet ennemi par ailleurs insaisissable, en y mettant les moyens nécessaires. Ainsi s'explique le regroupement inhabituel d'un aussi grand nombre de contingents nationaux différents – ce qui est d'ailleurs une complication notoire pour la conduite des opérations. Deux autres spécificités afghanes concourent également à rendre plus difficile toute action : une corruption, quasi généralisée, qui s'étend jusqu'aux niveaux les plus élevés de l'état, et – last, but not least - le pactole que les talibans retirent d'une culture séculaire de leur pays. Alors qu'au Maroc, le hachich, ou cannabis, essentiellement cultivé dans le Rif, n'était pas, pour les dissidents, à l'époque de la pacification, la source de revenus particulière qu'elle est devenue pour les narcotrafiquants d'aujourd'hui, dont les activités criminelles ne cessent de s'étendre.

D'autres différences d'importance sont, enfin, à relever également dans les stratégies et les tactiques ayant présidé aux opérations menées dans les deux pays à un siècle de distance.

Au Maroc, c'est la même stratégie qui fut mise en œuvre et constamment suivie, du début à la fin de l'opération, sous l'autorité des mêmes hommes, le futur maréchal Lyautey, et le général Huré. Y participaient, avec un abondant matériel approprié, d'importantes forces, particulièrement aguerries, et pour une bonne part marocaines, en raison de

leur excellente connaissance des lieux, et du rôle notable ainsi joué comme facteur de ralliement. En outre, et pour des raisons identiques, les opérations y étaient conduites, non pas au nom de la France, mais du souverain de l'Etat protégé, le Sultan, comme l'était au nom du Makhzen (son gouvernement), la soumission des tribus et des individus.

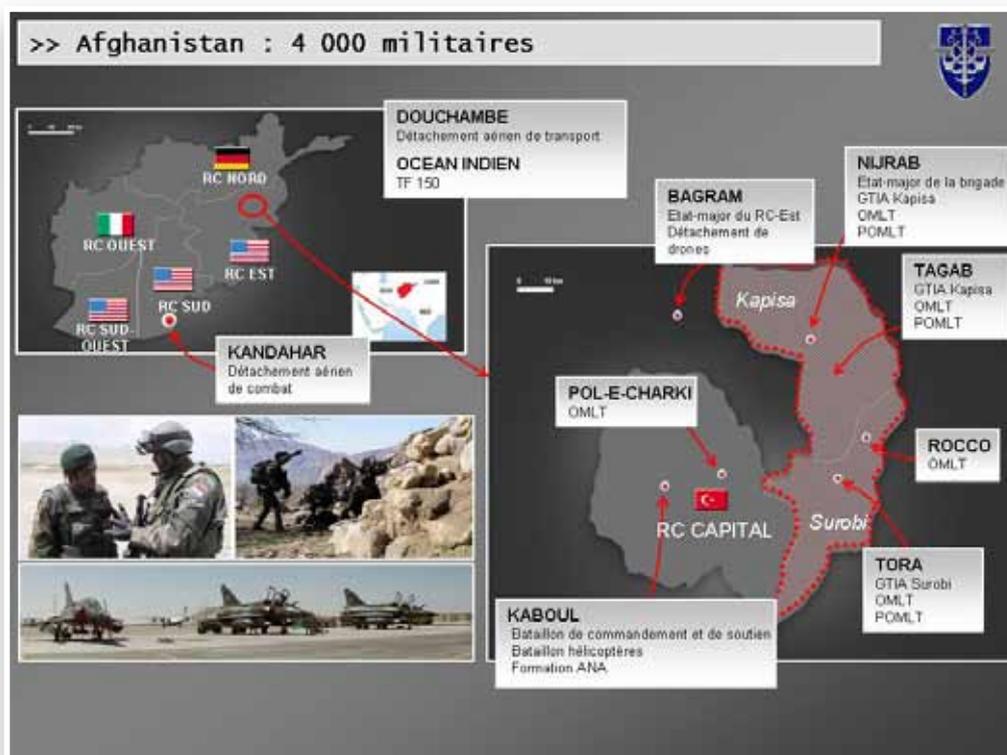
Il en ira différemment en Afghanistan, où, successivement, deux changements d'hommes, interviennent à un double niveau, qui vont fortement influencer le cours des choses. Le premier se déroule à la Maison Blanche, où le président démocrate Barack Obama succède au républicain George Bush, après que le problème afghan, largement débattu, ait fortement influencé le résultat du scrutin. Cette première mutation entraîne une seconde, au plus haut niveau militaire des généraux américains responsables des opérations, dont les divergences sur la conduite des opérations étaient, comme celles des conseillers présidentiels, de notoriété publique. Ces remaniements conduisent à l'adoption d'une nouvelle stratégie, plus active que la précédente. Elle vise à mettre un terme à la montée des incertitudes nées de la poursuite d'opérations meurtrières que mènent, depuis une décennie et sans résultats tangibles, les effectifs croissants, depuis peu portés à 150 000 hommes, des forces de l'OTAN, en majorité américaines et pour un tiers européennes. Aussi cette situation, toujours confuse sur le terrain, qui renforce les réticences de leurs opinions publiques, pousse-t-elle les vingt-huit membres de l'Organisation, à accepter le principe d'un retrait programmé, par l'annonce qu'ils font, en novembre 2010, de «confier dès 2014 « la sécurité au gouvernement et au peuple afghans».



Atteindre cet objectif ambitieux, «réaliste, mais non garanti» d'après le haut représentant civil de l'Organisation à Kaboul, implique l'application d'une nouvelle tactique par le général Petraeus, qui remplace, en juin 2010, comme commandant en chef, son homologue Stanley Mac Chrystal. Elle devrait marquer la fin de la tactique essentiellement défensive que l'omniprésence, l'extrême mobilité, la

combativité et la multiplication des attentats-suicides des talibans avaient jusqu'alors assez généralement imposée. Avec, pour conséquence, de condamner les forces onusiennes à tenir des positions fortifiées et à en assurer par des dessertes diurnes l'approvisionnement, mais en limitant sorties nocturnes, frappes extérieures, et opérations «coup de poing» visant à étendre les secteurs sécurisés, voire même, à l'extrême, en tentant «d'acheter» le calme d'une zone lors de sa relève par un nouveau contingent. Cette tactique était l'inverse de celle, essentiellement offensive qui, au Maroc, dans un tout autre environnement, avait permis une pacification, rapide si l'on tient

vantage des populations, pour des raisons aussi bien opérationnelles que politiques. Elle s'inspire d'une «singularité française» traditionnelle, qui fait l'objet, avant leur départ, d'une formation particulière des hommes de nos contingents. Elle consiste, non seulement, à respecter en cours d'opération des règles humanitaires particulièrement strictes, mais aussi, traditionnellement, au lieu de rester cantonnés dans leurs bases ou leurs postes fortement défendus, à rechercher le contact, à nouer des relations, et, au-delà des différences de langues qui ne les facilitent pas, à offrir, dans le domaine médical notamment, des services aux populations avoisinantes.



Carte du dispositif français en Afghanistan

compte des difficultés rencontrées. La «stratégie systématique d'encercllement», poursuivie avec des unités indigènes, menaçait de façon permanente les communications adverses, tandis que «la recherche de la surprise» par des «attaques de nuit» avec de gros effectifs assurant une supériorité numérique, permettaient la conquête, puis l'occupation permanente de nouveaux territoires. Cela permettait ensuite de les organiser, en y édifiant des postes militaires pour en assurer la sécurité, avant que ne leur succèdent des «centres politiques» dotés des divers services administratifs appelés à desservir «les populations conquises».

Sans être, et de loin, aussi développée qu'elle l'avait été au Maroc, la tendance actuelle en Afghanistan est, en accentuant une lutte toujours aussi difficile contre les talibans restés maîtres de zones étendues, de se soucier da-

La nouvelle tactique générale adoptée, qui s'inspire de la méthode suivie par nos contingents dans leurs zones, consiste à multiplier «les sorties», établir des contacts avec les habitants, lancer des opérations «lourdes» sur des zones relativement étendues, et éviter que les opérations aériennes n'entraînent, par la mort de femmes et d'enfants, des «dommages collatéraux» aux effets gravement préjudiciables. Mais de telles actions ont des limites, comme de devoir, faute de moyens, évacuer de vastes zones insécurisées après en

avoir pris temporairement le contrôle, de poursuivre les frappes aériennes sans pouvoir en éviter les «bavures», ou encore d'avoir à renouveler les contacts personnels avec les populations à chaque relève des contingents nationaux, semestrielle pour les nôtres.

Aussi la priorité est-elle, parallèlement et plus que jamais, donnée au développement, comme ce fut le cas avec un grand retard en Irak, d'une armée et d'une gendarmerie nationales – notre pays participant, depuis plusieurs mois déjà, à la formation de membres de cette dernière. Ces deux nouvelles formations devraient se voir progressivement déléguer les missions qu'assurent actuellement en Afghanistan les forces de l'OTAN, avant qu'elles ne quittent, à leur tour l'Afghanistan, à une date qui peut paraître proche, si l'on songe à la multiplicité des difficultés rencontrées qui restent à surmonter. ■

Archéologie et développement au Cambodge



« L'Archeology and development Foundation » mène au Cambodge, à 300 kilomètres de Phnom Penh et à une cinquantaine au nord est d'Angkor, un programme original sur les sites du Phnom Kulen. Le fils d'un de nos membres, Jean-Baptiste Chevance, est responsable de ce programme et il a paru intéressant à AROM de recueillir son témoignage de terrain dans une zone où l'École Française d'Extrême-Orient a beaucoup travaillé. La sauvegarde du patrimoine historique de cette région va de pair, on le verra, avec son développement social, comprenant, éducation, santé, économie et emploi, tout ce qui doit concourir aujourd'hui à un développement durable.

AROM souhaite vivement que ce témoignage entraîne d'autres, persuadé que les enfants de beaucoup de ses adhérents ont gardé le goût de destins hors du commun qu'avaient souvent vécu leurs parents.

Le Phnom Kulen, massif montagneux situé à cinquante kilomètres au Nord-Est d'Angkor, constitue un ensemble géologique, topographique, végétal et archéologique unique dans la région. La rivière de Siem Reap y prenant sa source, il apparaît également comme le véritable «château d'eau» d'Angkor, irriguant ses bassins et les douves des temples, jusqu'au grand lac du Tonle Sap. La splendeur de l'Empire Khmer s'épanouira à Angkor, l'une des plus vastes capitales jamais conçues, entre le IX^e et le XV^e siècle.

Lors d'un travail universitaire réalisé entre 2001 et 2005, nous avons eu l'occasion de réaliser une série de constats. Généralement rattachés au début de la période angkorienne, les sites archéologiques du Phnom Kulen sont nombreux et variés (temples, digues, bassins, abris-sous-roche aménagés avec bas-reliefs, rivière sculptée, fours de production de céramique...). Les sources épigraphiques du XI^e siècle indiquent que ce massif pourrait avoir été le centre de l'une des plus anciennes capitales angkoriennes. Malgré leur importance pour la connaissance de l'histoire angkorienne, ces sites demeurent fort méconnus. Ils ont

été répertoriés et cartographiés en 1936-38 puis dans les années 1960 grâce aux études menées par l'École Française d'Extrême-Orient.

De plus, ces sites, jusqu'à la mise en place de ce programme, ne faisaient pas l'objet de protection ni d'un programme de maintenance. Enfin, le conflit dévastant le Cambodge à partir de 1970 et jusqu'au milieu des années 1990 ne les a pas épargnés: pillage, présence de mines et autres engins explosifs rendant leur accès et leur visite difficiles.

D'autre part, huit villages dont la plupart sont isolés et démunis se trouvent sur le plateau. L'ensemble totalise une population d'environ 3600 habitants. Le Phnom Kulen a été le théâtre de combats et bombardements importants dès le début de la guerre civile et a constitué l'un des derniers bastions khmers rouges, jusqu'en 1996. Les conséquences sont encore largement tangibles de nos jours: grande pauvreté, santé précaire, malnutrition, analphabétisme et niveau d'éducation très faible.

Le Phnom Kulen est également depuis 1993 l'un des parcs nationaux du Cambodge. La présence des villages, antérieure à la création du parc national, pose un certain nombre de problèmes dont les plus importants sont la destruction de la forêt à des fins agricoles et les coupes de bois illégales.

C'est dans ce contexte particulier que nous intervenons. Notre programme dédié à la préservation et à l'étude des sites archéologiques a donc été associé dès l'origine à un volet orienté sur le développement local.

Le Phnom Kulen Program est financé par la fondation Archaeology & Development, Charity Company enregistrée en Angleterre. Ce programme a été initialement conçu pour une durée de trois ans, de 2008 à 2010 et récemment renouvelé jusqu'en 2013. Le cadre institutionnel principal du projet est régi par une convention signée entre la Fondation Archaeology & Development et l'Autorité Nationale APSARA, établissement public du Gouvernement Royal du Cambodge, en charge de la gestion du site d'Angkor et



de la région de Siem Reap. D'autres accords, notamment avec le Ministère de l'Environnement, sont à l'étude. Nous avons également le statut d'ONG Cambodgienne.

Nous ne pouvons, dans ce court article, développer les résultats des opérations archéologiques. Ceux-ci sont trop nombreux. En revanche, il nous semble opportun de souligner les démarches entreprises et la méthodologie adoptée face aux problématiques, et ceci en fonction de chacun des deux axes majeurs de notre programme, l'archéologie et le développement.

La sauvegarde du patrimoine historique au Phnom Kulen impliquait en effet la mise en œuvre de recherches archéologiques, nécessaires à leur meilleure compréhension et à leur conservation. En raison de leur nombre et de leur variété, il est nécessaire de sélectionner les sites d'intervention, chaque année du programme, en fonction de leur intérêt et des mesures de conservation à entreprendre. La méthodologie employée se traduit sur le terrain par des prospections permettant de compléter la carte archéologique. La réalisation de levés topographiques et de sondages précise la nature et l'étendue des sites. Ces opérations permettent aussi de préciser les dates d'occupation de chacun des lieux étudiés, de définir des zones de protection et de mettre en place des mesures d'urgence dans le domaine de la conservation. Ces mesures sont mises en place avec le concours de l'Autorité Nationale APSARA, notamment pour les monuments présentant des risques d'éboulements, ou pour des éléments sculptés nécessitant une restauration.

Depuis 2008, nous sommes donc intervenus sur huit monuments, temples généralement attribués au début de l'époque dite «angkorienne». Ces monuments constituent les vestiges religieux d'une capitale royale. Leur occupation semble avoir perduré au moins deux siècles. Les résultats des analyses radiométriques combinés à l'étude du matériel archéologique, permettront prochainement d'offrir un éclairage précis sur la genèse, l'occupation et l'abandon de ces différents lieux. Nous avons pu repérer, cartographier et fouiller partiellement le site de Banteay,

probable siège du pouvoir civil de la première capitale à la fin du VIII^e et au début du IX^e siècle, avant son transfert dans la région de Roluos puis d'Angkor. Les abris-sous-roche (Poeng Tbal et Poeng Eisei) constituent en revanche des installations singulières plus tardives, aux alentours des X^e et XI^e siècles. Enfin, certains vestiges attribués à la fin de la période angkorienne indiquent une mise en valeur et une sacralisation du cours d'eau principal, la rivière de Siem Reap prenant source au Phnom Kulen et irriguant la région d'Angkor. Elle est en effet agrémentée à cette époque du temple de Krol Romeas et des «1000 lingas» sculptés en son lit.

A l'issue de ce programme, l'ensemble des sites archéologiques du Phnom Kulen aura été répertorié complétant la carte archéologique de cette région. L'ensemble des sites archéologiques devrait à terme être déminé et permettre leur entretien courant par l'équipe de l'Autorité Nationale APSARA. Une quinzaine de sites auront été étudiés, fournissant de précieuses informations pour la recherche archéologique à Angkor. Dès 2010, de nombreux sites ont bénéficié d'une gestion globale par l'Autorité Nationale APSARA, étendant ainsi son domaine d'action dans la région d'Angkor et assurant leur conservation.

Par le biais des opérations archéologiques, il s'agit également de proposer une formation aux jeunes archéologues cambodgiens. Malgré un apprentissage poussé en histoire de la civilisation khmère, la pratique de l'archéologie sur le terrain fait en effet défaut à leur parcours universitaire. Notre programme a donc servi de chantier-école à environ quarante-cinq étudiants de la faculté d'Archéologie de l'Université Royale des Beaux-arts de Phnom Penh. Celui-ci propose une formation de terrain et de post-fouille à quinze étudiants par an. Certains étudiants ont entrepris leur mémoire de fin d'étude sur des sujets générés par le programme archéologique au Phnom Kulen. De plus, notre programme a également contribué à la poursuite de la formation de plusieurs archéologues de l'Autorité Nationale APSARA.

L'autre objectif principal du Phnom Kulen Program est



axé sur le développement local. La fondation Archaeology & Development soutient les populations locales, en partenariat avec le Gouvernement Royal du Cambodge. Les axes définis – santé, éducation, environnement et création de revenus – participent à la lutte contre la pauvreté, au développement socio-économique de la région et à la protection de l'environnement.

Le volet archéologique a par ailleurs fourni des emplois saisonniers à plus de 120 ouvriers, provenant de plusieurs villages, pendant quatre mois par an, sur toute la durée du programme. Il a contribué à faire employer à plein temps par l'Autorité Nationale APSARA une équipe d'ouvriers en charge de l'entretien des sites déminés et étudiés. La population est ainsi sensibilisée à la protection et à la conservation du patrimoine. La gestion de l'entretien et de la conservation des sites archéologiques est dorénavant effectuée par un archéologue de l'Autorité Nationale Apsara.

Les opérations de déminage des sites archéologiques portent à presque 12,5 hectares la surface sécurisée depuis le début du programme. Les équipes de l'agence gouvernementale Cambodian Mine Action Center (CMAC) neutralisent également dans les villages les nombreux engins explosifs connus des habitants, assurant ainsi une plus grande sécurité aux populations.

Nous avons par ailleurs financé la construction de plusieurs ponts dont certains empêchent l'isolement des villages au Sud du Phnom Kulen en saison des pluies.

Dans le domaine de la santé, nous apportons un soutien matériel au centre de santé du village d'Anlong Thom, le seul existant sur le plateau. Nous avons contribué à faire recruter un infirmier à plein temps pour l'ensemble de cette population.

Nous mettons en place prochainement un programme de nutrition pour les enfants entre 2 et 5 ans, pour l'ensemble des villages. Celui-ci permettra de lutter contre la malnutrition sur cette tranche d'âge particulièrement sensible lors de la croissance. Il permet aussi d'apprendre aux mères de famille l'importance de gestes simples relatifs à l'hygiène et aux habitudes alimentaires.

Dans le domaine de l'éducation, nous avons construit un bâtiment de trois classes pour l'école primaire du village d'Anlong Thom, l'un des plus peuplés du Phnom Kulen, ainsi qu'une pépinière d'arbres de forêt. La jeune population est ainsi sensibilisée à la protection de l'environnement. Nous encourageons par ailleurs les professeurs à entretenir et assurer un environnement favorable à un enseignement de base efficace en insistant sur la propreté des lieux, l'organisation d'une bibliothèque.

Notre volet environnemental se concentre sur la ré-

génération de la forêt du Phnom Kulen. Les essartages, destinés à la culture du riz et du maïs, pratiqués depuis des décennies sur le plateau sont amplifiés par l'accroissement de la population. Celui-ci provoque l'augmentation de la taille des parcelles cultivées, la diminution du cycle de rotation, l'appauvrissement du sol et l'augmentation de la déforestation.

La monoculture des noix de cajou et de la banane menace sévèrement l'écosystème du parc national. Les profits de ces cultures ont très peu de retombées locales. Les effets de la déforestation se font déjà sentir car la pluviométrie est en baisse, entraînant des conséquences notables sur toute la région de Siem Reap. Nous entreprenons donc une collaboration avec le Ministère de l'Environnement, en charge du Parc National, pour sensibiliser les populations sur ces problèmes et permettre l'application des lois relatives à la gestion d'un espace naturel protégé.

Nos propositions pour lutter contre ce phénomène passent par la mise en place dans les villages de cultures ou d'élevage de substitution, combinés avec des cultures de rente. Ils participent à l'amélioration de la santé par l'apport d'une nourriture plus nutritive. Ils apportent aux villageois une source de revenus plus rentable et dont les profits sont plus justement répartis. Ils peuvent enfin être développés sur des espaces inutilisés dans les villages. Le microclimat du Phnom Kulen constitue un élément très favorable à ces cultures alternatives.

En coopération avec l'Autorité APSARA et les autorités locales, nous définissons également des zones de protection autour des sites archéologiques pour régénérer la forêt.

Notre programme illustre une réalité spécifique du Cambodge actuel. Héritier d'un riche passé et ravagé par la guerre et un génocide, le pays se reconstruit et s'ouvre à nouveau au monde. L'industrie touristique est l'un des moteurs principaux de la croissance du pays. Toutefois, celle-ci est concentrée sur Angkor, la ville voisine de Siem Reap et la capitale Phnom Penh, ou encore les côtes du Sud du pays.

Au Cambodge, les zones rurales isolées sont encore pauvres, malgré la présence de vestiges archéologiques majeurs. Le développement en faveur des populations locales passe d'abord selon nous par l'éducation. Elle consiste en une réappropriation de leur patrimoine et une prise de conscience de la richesse historique et naturelle d'un site comme le Phnom Kulen. La population d'un tel site encore préservé du tourisme de masse, doit pouvoir trouver les moyens de se défendre face à un phénomène de globalisation dont elle ne retirerait finalement que de maigres bénéfices.

JB Chevance
Responsable du *Phnom Kulen Program*,
Archaeology & Development Foundation.
www.adfkulen.org

Visite historique du Premier ministre mauricien à La Réunion

L'île de La Réunion a reçu les 24 et 25 janvier 2011 en visite officielle M. Navin RAMGOOLAM, Premier ministre de la République de Maurice, accompagné d'une importante délégation composée de trois ministres et d'une trentaine de chefs d'entreprise. Accueilli par la Ministre chargée de l'outre-mer, madame Marie-Luce PENCHARD, cette visite a marqué un tournant historique dans les relations entre les îles de La Réunion et de Maurice.

Historique, cette visite l'a d'abord été car il n'y avait eu qu'un seul précédent remontant à 1988. En effet, si les deux îles de La Réunion et de Maurice sont souvent présentées comme des îles sœurs, il faut bien admettre que, si elles ne se sont jamais véritablement fâchées, une distance s'était créée entre elles au fil du temps. En soi, cette visite a donc constitué, dans le prolongement de la visite à Paris du Premier ministre mauricien au mois d'août 2010, un événement déterminant pour les relations bilatérales franco-mauriciennes et, plus particulièrement, pour le renforcement des liens entre elles.

La qualité des relations nouées au cours de ce déplacement a, au regard des communiqués et des entretiens accordés, permis de souligner les approches communes et les visions partagées des enjeux auxquels sont confrontées les deux îles. Il ne fait aucun doute qu'une étape essentielle a été franchie dans les relations bilatérales entre les deux îles dont la consolidation de leurs relations permettra de développer des synergies pertinentes pour faire face aux défis de la mondialisation et aux difficultés communes, notamment celles liées à l'insularité, l'étroitesse des marchés et aux approvisionnements énergétiques. C'est du moins ce qui frappe le regard extérieur et l'œil averti.

De ce fait, deux points méritent une attention particulière. Le premier concerne la sécurité. Ce thème a fait l'objet d'entretiens nourris tant pour ce qui concerne la lutte contre la piraterie maritime où l'engagement de la France est fort



Le Premier ministre mauricien et Madame Marie-Luce Penchard, Ministre de l'outre-mer.

que dans les perspectives d'assouplissement des visas pour développer le tourisme régional autour du concept «*Illes Vanille*». Des avancées supplémentaires seront prochainement arrêtées afin de compléter les 150 mesures prises il y a un an dans le cadre des Etats généraux de l'outre-mer. Suivons donc ce dossier car une évolution positive donnera, sans aucun doute, un élan nouveau à l'amélioration de la circulation des personnes entre les îles, condition indispensable au développement des échanges. Le second point concerne les travaux avec le Conseil régional et le monde économique qui ont permis de dresser les perspectives d'un rapprochement économique fort entre Maurice et La Réunion. Quatre secteurs clés ont été identifiés pour renforcer les liens entre les îles : le tourisme, les énergies renouvelables, les NTIC et les filières agroalimentaires. A l'occasion de sa visite, le Premier ministre mauricien a pris la mesure de l'expertise et des savoir-faire de La Réunion notamment en matière de développement durable et de recherche médicale ainsi que du potentiel exceptionnel qu'offrait, en matière touristique, un partenariat Réunion/Maurice. Les deux îles ont conscience de leur position géographique exceptionnelle à mi-chemin entre le continent africain et les grandes puissances asiatiques de demain et ont réaffirmé la nécessité de travailler davantage ensemble dans une logique de gagnant/gagnant.

Cette visite a été l'occasion pour signer plu-

sieurs accords de coopération et concrétiser ainsi l'engagement fort des deux pays. L'ouverture prochaine d'un consulat général de Maurice à La Réunion et celle d'un bureau du Conseil régional à Port-Louis viendront concrétiser cette volonté commune de travailler ensemble et de consolider la qualité remarquable des relations entre les deux îles. On ne peut donc que s'en réjouir.

« Cette visite a été couronnée de succès comme en témoigne l'importance de la délégation mauricienne, la densité des visites effectuées, l'excellente tenue des ateliers économiques et l'atmosphère très chaleureuse dans laquelle se sont déroulés les entretiens et les visites » nous indique Philippe Leyssène, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan indien.

L'entente entre La Réunion et Maurice est essentielle pour le développement et pour l'avenir de la sous-région. Elle n'a jamais été acquise aisément et il faut espérer que cette fois-ci, chacun laissera derrière lui ses arrière-pensées et ses non-dits pour aller résolument de l'avant. Il faut prendre des décisions concrètes, mettre en œuvre des projets communs et surtout s'appuyer sur la volonté partagée affichée au plus haut niveau des responsables politiques de travailler ensemble

Oui, la relation entre La Réunion et Maurice a un avenir. Si cette relation reste pour l'une comme pour l'autre un point cardinal, elle devra avant tout s'adapter à la mondialisation et au nouveau paysage économique et commercial qui se construit dans la zone. Cela exige des efforts, de la persévérance, de la compréhension et inévitablement des concessions. Les évolutions politiques annoncées autour de la Commission de l'océan indien constitueront un test grandeur nature dans les prochains mois de la réelle volonté d'aboutir. Selon l'expression fameuse, la coopération régionale est « une plante fragile qu'il faut arroser tous les matins ». Puissent tous les acteurs de terrain s'en persuader.

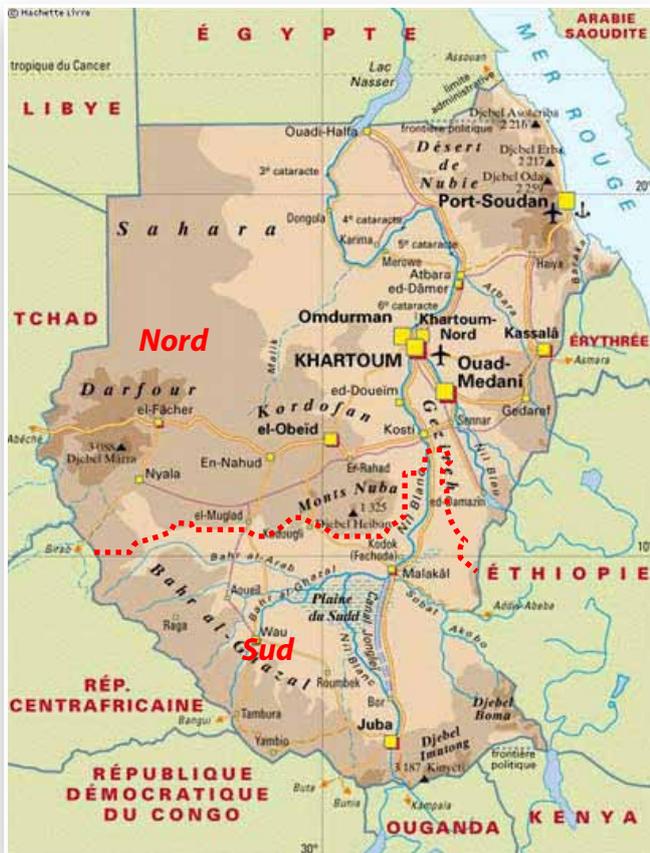
Georges Bailey ■

L'indépendance du Sud Soudan, d'une frontière à l'autre

par Maxime Giraudet et Jean Orsoni

La République du Soudan

Riche de ses imposants 2,5 millions de km² (le premier pays d'Afrique en surface), de sa position stratégique et de son important potentiel pétrolier minier et agricole, le Soudan semble posséder tous les atouts pour occuper une large part du champ décisionnel de l'Afrique post-coloniale. Le referendum d'autodétermination du 9 janvier



2011 attise de nombreux espoirs d'en finir avec la lancinante guerre civile qui ronge le pays ; et pose la question de l'impact international de la sécession du Sud dans un subtil jeu de frontières. Retour sur cinquante-cinq ans de conflit territorial.

Au-delà du « mythe colonial » que représente l'affaire de Fachoda en 1898, le retrait de la colonne Marchand signifie la fin d'un empire colonial français qui aurait relié l'Est et l'Ouest de l'Afrique. Elle symbolise aussi la cristallisation du partage du continent entre grandes puissances,

trop soucieuses de ne pas engager un conflit diplomatique pour de « simples questions coloniales ».

En 1899 naît l'entité soudanaise, sous la forme d'un condominium anglo-égyptien, géré de manière assez habile par les autorités du Caire et par les barons locaux pour le Sud directement lié à Londres. Cependant de la barrière créée par les autorités anglo-égyptiennes entre Nord et Sud (closed districts order, 1920) pendant plus de 50 ans, le nouvel Etat, doté d'atouts considérables, apparaît sans unité ethnique, culturelle et avant tout sans cohérence économique ni géographique lors de son indépendance en 1956. Le rapport d'information parlementaire de la commission des affaires étrangères¹ intitulé La situation au Soudan et la question du Darfour introduit d'ailleurs son travail par la question : « Le Soudan existe-t-il ? ».

Cette question remet évidemment en cause le bien-fondé des frontières telles qu'elles ont été définies mais plus encore, pose le problème de ces pays charnières dont la diversité et les différences se sont plus souvent révélées être des difficultés que des atouts.

Résolument tourné vers l'Afrique subsaharienne le Sud n'a que faire des enjeux du Maghreb tandis que Khartoum espère pouvoir faire du Soudan une entité rivale du voisin égyptien. La renégociation de la répartition des eaux du Nil en 1959 afin de rééquilibrer la donne au profit du Soudan montre bien la crispation entre l'Égypte et les Etats situés en amont du barrage d'Assouan.

Cinquante ans de conflit (1956-2005)

La divergence d'intérêts entre le Nord et le Sud ne peut aboutir en 1956 qu'à un conflit entre un Nord pressé par la création d'un Etat islamiste, centralisé, politiquement fort et un Sud soucieux de garantir sa forte autonomie tel que le projet de constitution de 1954 pouvait le laisser espérer. Sans remettre en cause les frontières établies, cette constitution met en place une république laïque, parlementaire où le droit musulman et la « coutume » trouvent leur place.

Trop souvent résumé à des questions ethniques ou religieuses par les analystes, et même sciemment, par certains acteurs, le conflit sud-soudanais semble avant tout marqué par la diversité de ses facteurs. La première

¹ Rapport d'information parlementaire du 3 février 2010 sur la situation au Sud Soudan et la question du Darfour présenté par MM. Serge Janquin et Patrick Labaune, députés.

partie du conflit est principalement affectée par l'impact de la régionalisation et l'enjeu de l'organisation territoriale. En 1956 au Sud, le mouvement militaire « Anyanya » (qui signifie « venin de serpent » en dialecte Madi) tente alors de faire face à la politique d'arabisation mais les conflits ethniques entre les tribus du Sud (Neuer, Dinkha...) rendent le message politique des partisans du Sud peu précis, voire inaudible... L'idée d'une remise en cause des frontières et d'une sécession du Sud n'apparaît qu'en 1967 quand les différents mouvements sud-soudanais se réunissent autour de Joseph Lagu. Dans le même temps, l'unité du Sud contraste avec l'émergence de tensions politiques au Nord jusqu'alors politiquement stable entre Nimeiri, chef de l'état et le PCS (parti communiste soudanais). L'échec du putsch en 1971 et l'arrestation des leaders communistes soudanais amènent Moscou à retirer son aide économique et militaire aux forces loyalistes de Khartoum. Ainsi l'ironie du sort veut que la chute du PCS, sur une ligne plus modérée face aux demandes politiques du Sud oblige les autorités du Nord à enfin négocier avec les leaders sudistes. Les négociations aboutissent aux accords d'Addis Abeba en 1972 et à la garantie d'une forte autonomie des régions du Sud dans les domaines institutionnels et politiques.

Le conflit prend une tout autre dimension avec la reprise des hostilités en 1983. Nimeiri revient sur le Southern Province Regional Self Government Act issu des accords de 1972 et décide de reprendre la politique d'arabisation du Sud qui rencontre une opposition militairement et politiquement mieux organisée depuis la création du SPLM (Sudan's People Liberation Movement). Bien qu'il soit facile de réduire la situation à un conflit ethnico-religieux, les flux migratoires internes brouillent les clivages traditionnels pour rendre encore plus délicate l'analyse du conflit selon la religion ou même l'ethnie. La convoitise pour les ressources du Sud Soudan semble être la clé de voute des différends entre le colonel Omar el-Béchar, fraîchement autoproclamé président et John Garang, leader du SPLM. Les questions se portent alors sur les convoitises des hydrocarbures. Après la découverte par la société Chevron de plusieurs gisements de pétrole au Sud et face à la situa-

tion des dépenses publiques soudanaises (9 milliards de dollars de dette), il semble difficile de ne pas voir là une des raisons majeures de la reprise du conflit par Khartoum. La question de l'eau et du Nil blanc ressurgit aussi avec la construction du canal de Jonglei (interrompue par les bombardements en 1984 et jamais reprise) à laquelle le Sud a toujours été opposé puisqu'elle met en péril les ressources agricoles et ouvre une nouvelle route pour les armées du Nord en asséchant les marais. A travers ce conflit et sur fond de lutte ethnique, les leaders du Sud, partagés entre la défense du fédéralisme et le sécessionnisme finissent pas prendre partie pour la séparation du Sud Soudan. Cela amène les autorités nord-soudanaises à négocier une sortie de crise vers l'indépendance dans le cadre lors des accords de Nairobi en 2005.

Vers l'indépendance (2005-2011)

Le chemin vers l'indépendance semble aujourd'hui être bien entamé. Le referendum (98,83% de oui) de janvier 2011 a scellé un processus diplomatique débuté dès 2005 et devrait mener à l'indépendance du Sud Soudan le 9 Juillet prochain.

Omar el-Béchar a affirmé à l'issue du scrutin, son souhait de « maintenir de bonnes relations fondées sur la coopération ». Cependant à l'heure actuelle il n'est pas sûr que cette promesse de concorde se réalise. En effet, certains points, à trois mois de l'indépendance, restent en suspens.

La légitimité constitutionnelle du referendum risquerait d'être contestée. Les difficultés techniques rencontrées par l'administration soudanaise dans l'organisation du scrutin a conduit à des retards, notamment au niveau du dépôt des listes électorales. Dans ces conditions, le vote pourrait être annulé après que le Conseil Constitutionnel soudanais ait été saisi. Cette option n'a encore jamais été évoquée mais pourrait être envisagée par une des parties en cas de recrudescence des heurts. Cependant, dans l'hypothèse – tout de même probable – d'une partition de l'Etat soudanais, le vrai défi du Sud Soudan reste sa construction à venir qui représente près de 590 000 km² et dont la population est encore difficilement quantifiable à cause des flux migratoires et des nombreux déplacés.

Les interrogations sur la viabilité de l'Etat sud-soudanais restent entières à l'image de celles qui avaient animé le Soudan lors de son indépendance en 1956. Le futur Etat ne compte pas plus de 100km de routes dont la moitié est concentrée autour de Juba. La capitale regroupe près de 90% des dépenses budgétaires publiques (mais Juba ne



Salva Kir, nouveau président du Sud Soudan

Quelques chiffres

Le Soudan

2 506 000 km²
40 millions d'habitants
PNB / hbt : 2 000 £
Capitale : Khartoum
Président : Omar el Béchar depuis 1989
Langues : arabe et anglais

Le Sud Soudan

589.745 km²
8 250 000 habitants
Jusque là région autonome.
Capitale : Djouba
Président : Salva Kir
Vice Président : Rick Machar



dispose pas de réseau téléphonique) et rappelle les problèmes de marginalisation entre le centre et la périphérie si déterminants dans le conflit opposant Khartoum au Sud Soudan 50 ans plus tôt. Ils mettent en exergue depuis 2005 des tensions très fortes entre les communautés ethniques du Sud qui fragilisent la légitimité du gouvernement en place.

« *Il n'y a pas de raison d'être optimiste, mais on ne peut pas être pessimiste* » résume Luka Tombekan Monoja ministre des affaires du cabinet du GoSS (Gouvernement sud soudanais) à la commission parlementaire des affaires étrangères. Entre promesses de don non tenues – cinq millions de dollars sur les quatre cents millions prévus – et le non respect de Khartoum sur le partage des bénéfices liés aux concessions pétrolières, le défaut de liquidité laisse planer le doute sur la viabilité économique future.

A ce titre, Khartoum jouerait selon Marc Lavergne sur la discréditation du GoSS : l'indépendance du Sud Soudan importerait peu car elle n'empêcherait pas Khartoum d'avoir accès aux ressources en hydrocarbures – le gouvernement sudiste plus ou moins légitime, ne serait plus en mesure de contrôler son territoire et ne pourrait plus faire face aux milices de Khartoum. Trois régions sont particulièrement sensibles : la région d'Abyei (pour sa richesse pétrolière), les monts Nouba ainsi que la région du Nil bleu restent encore des enjeux de combats pour les deux parties. Pour endiguer ce problème majeur, la collaboration du Sud avec les Etats « amis » comme le Kenya et la création du pipeline vers le port de Lamu (au Sud du Kenya) a pour but de sortir la région d'une trop forte dépendance de Khartoum. L'Ouganda, allié au SPLA reste quant à lui une inconnue majeure car si il est difficile de prouver que Khartoum soutient encore les rebelles du LRA (armée de résistance du seigneur), les incursions de ce groupe rebelle en territoire soudanais obligent Juba à faire militairement face sur deux fronts.

Mais la partition est aussi sans doute une opportunité importante pour le reste de la région. Face à un tel déséquilibre de moyens entre Khartoum et le futur Etat du Sud

Soudan, une continuité ou même une exacerbation des tensions n'est pas impossible. C'est à la communauté internationale et principalement à la communauté africaine de tenter de rééquilibrer le rapport de force. La France quant à elle est particulièrement intéressée au bon succès de ce nouvel Etat du fait des larges frontières qu'entretient le Soudan avec le Tchad et la République Centrafricaine. Un Etat faible et uniquement viable par perfusion humanitaire, une « nouvelle Somalie » comme en a parlé Marc Lavergne, ne saurait pacifier et aider au développement de toute la région. En revanche, l'émergence d'un nouveau pays, riche en ressources et en terres arables, libéré de son obsession sécessionniste et ouverte aux capitaux extérieurs, serait une aubaine économique pour ses voisins. Mais ce développement ne peut s'inscrire que dans un contexte d'aide internationale où le Sud Soudan n'aurait pas à craindre l'appétit de voisins trop avides. ■

Notes complémentaires

La France et le Soudan unis dans l'anti-terrorisme

Les années 1990 représentent l'apogée des relations franco-soudanaises. Mu par la volonté de s'émanciper de l'étiquette d'« Etat-voyou », le Soudan collabore avec la France dans la lutte anti-terroriste : extradition du terroriste vénézuélien Carlos en 1994, médiation avec le Front Islamique de Salut (FIS) algérien (dont le leader islamiste soudanais Hassan Al-Tourabi était proche) et modération de l'action islamiste auprès des pays voisins francophones. En contrepartie de quoi la France a apporté son soutien dans la renégociation de la dette du Soudan auprès du FMI. Ces relations se sont figées dans les années 2000 à partir desquelles la France a été écartée de la table des négociations autour du conflit au Sud Soudan, accusée d'être trop proche du gouvernement central.

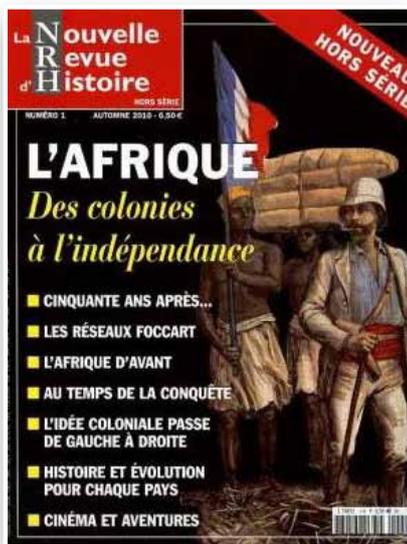
Une approche vers la francophonie

A la fin des années 1990, le gouvernement de Khartoum émet le souhait d'intégrer l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ; cette demande est à priori étonnante puisque le Soudan est une ancienne colonie britannique (l'anglais est une des langues officielles) et même si la langue française n'est pas totalement absente du pays. Mais elle répond à une politique extérieure bien précise : de manière globale, la volonté de Khartoum de sortir de l'isolement diplomatique pousse le pays à chercher de nouveaux interlocuteurs. Il s'agit d'une part de renouer avec les voisins francophones (Tchad et République Centrafricaine) et d'autre part, d'inviter un nouveau pays, développé et hors du monde anglo-saxon, la France, à se pencher sur son chevet. La réputation d'« Etat voyou » à cette même époque coupa court à la demande.



Lu dans la Presse

L'AFRIQUE. Des colonies à l'indépendance



Numéro « Hors série » de la
Nouvelle Revue d'Histoire (NRH)
88, avenue des Ternes, 75017 Paris
www.la-nrh.fr

Nous aurons vécu une époque de dénigrement systématique du passé de notre pays. Qu'il s'agisse de l'esclavage, de l'Empire colonial, de la période de l'occupation, de la guerre d'Indochine ou de celle d'Algérie, on ne compte plus les livres, les articles, les films, les « débats » à sens unique et les émissions télévisées à prétention documentaire, qui ne semblent poursuivre d'autre but que d'installer dans l'esprit des Français que la honte de leur histoire. Dans cette atmosphère délétère d'auto-flagellation et de « repentances » à répétition, qui n'ont rien d'innocent, l'histoire de la colonisation tient évidemment une place de choix. Aussi est-il indispensable de remettre, de temps à autres, les choses en perspective.

La Nouvelle Revue d'Histoire (NRH) vient de publier un numéro « hors série » intitulé « L'Afrique. Des colonies à l'indépendance », qui réalise, en une soixantaine de pages et

avec les contributions d'une dizaine d'auteurs, une bonne synthèse de notre saga africaine, avec ses heures de gloire, ses excès, ses échecs et ses réussites. On trouvera d'abord dans ce numéro un tableau d'ensemble de l'Afrique noire précoloniale, dont on oublie trop souvent qu'elle a une histoire bien spécifique, avec ses conflits entre peuples aux modes de vie différents, peuples nomades ou sédentaires, peuples d'éleveurs ou d'agriculteurs, peuples de la côte, de la forêt ou de la savane. Une histoire avec ses empires et ses royaumes, souvent fondés sur un esclavagisme qui a précédé la traite transatlantique. C'est l'occasion de rappeler que la traite musulmane continentale a été plus lourde et plus longue que la traite maritime à destination des Amériques. Parmi les grands adversaires auxquels se heurta la pénétration française, on trouvait des Rabah ou des Samory dont la puissance reposait largement sur l'esclavage.

La revue traite également, à grands traits, l'expansion coloniale française en évoquant certaines grandes figures mais en rappelant aussi, ce qui ne surprendra pas les Marsouins que nous sommes, le rôle essentiel des cadres subalternes des troupes coloniales agissant souvent avec de faibles moyens et devant faire preuve d'un esprit d'initiative que Lyautey a souligné. On trouvera aussi quelques lignes qui résument de façon assez juste l'espèce de lien quasiment féodal qui unissait les troupes indigènes à leurs chefs français.

Mais l'un des principaux mérites de ce « hors série » est de faire justice d'un certain nombre d'idées reçues, dont deux qui sont assez largement répandues.

L'une concerne le prétendu

« pillage de l'Afrique », formule qui permet aujourd'hui à certains milieux africains d'expliquer l'état de sous-développement persistant de leur pays. L'économiste Jacques Marseille¹ récemment décédé, a montré que, loin d'enrichir la Métropole, la colonisation lui avait coûté beaucoup plus qu'elle ne lui avait rapporté². Si elle a été à l'origine des quelques grandes fortunes individuelles, elle a, en raison des sommes dépensées pour promouvoir le développement des colonies africaines, privé la Métropole des investissements qui lui auraient été nécessaires pour la modernisation de ses propres entreprises et de ses infrastructures. C'est encore largement sur l'héritage de la colonisation que les pays des anciennes Afrique occidentale française (AOF) et Afrique équatoriales française (AEF) vivent aujourd'hui.

Un autre pont à souligner concerne la naissance de l'idéologie qui a sous-tendu l'expansionnisme colonial de la III^{ème} République. Il est de bon ton d'affirmer que l'idée coloniale est un concept né dans la droite française. Or rien n'est plus faux. Au lendemain de la guerre de 1870, ce sont les républicains les plus radicaux qui se lancent dans une grande politique coloniale, qu'ils justifient, en partie, par la nécessité

- 1 Professeur à l'université de Paris I, Jacques Marseille (1945-2010) s'est fait connaître par sa thèse de doctorat d'Etat « Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce » (1984) qui démontrait que à partir des années trente, l'Empire entravait plus qu'il ne stimulait la croissance économique de la Métropole. Il a aussi publié « L'Age d'or de la France coloniale » (1986) (NDLR)
- 2 Thèse déjà soutenue par MM. Raymond Aron (écrivain politique français (1905-1983) dont l'oeuvre couvre la philosophie, la sociologie et l'économie politique) et Robert Cartier (grand reporter à Paris-Match et écrivain (« La Corrèze avant le Zambèze » dans les années 1950 (NDLR).

d'apporter la « Lumière » de la civilisation à des peuples arriérés. Les propos que tient Jules Derry à cette époque lui vaudraient aujourd'hui d'être poursuivi en justice... Cette position est largement partagée par de nombreux intellectuels dont les plus notoires sont Victor Hugo et Emile Zola. La droite est initialement beaucoup plus réticente car elle estime que cette entreprise entrave l'effort de redressement de la France face à l'Allemagne victorieuse. Analyse qui ne manque pas de pertinence, car Bismarck n'est pas mécontent de voir la France détourner son regard de l'Alsace et de la Lorraine annexées. Ce n'est que progressivement que la droite, largement catholique à l'époque, se ralliera à l'idée coloniales, en partie pour accompagner l'action des missionnaires.³

3 Voir à ce sujet les ouvrages de M. Bernard Lugan sur l'anticolonialisme de la droite, notamment « Histoire de l'Afrique des

Les auteurs décrivent aussi l'évolution de notre empire africain, de l'Union Française à la Communauté, puis aux indépendances des années soixante et passent en revue les étapes de la décolonisation dans les différents pays d'AOF et d'AEF. Une décolonisation qui s'accomplit avec des fortunes diverses, mais toujours dans un contexte où le fait ethnique joue un rôle prépondérant. Un fait que certains commentateurs européens nient avec obstination, alors que ceux d'entre nous qui ont servi en Afrique savent d'expérience quel

origines à nos jours ».

Né en 1956, M. Bernard Lugan est un historien spécialiste de l'Afrique. Maître de conférences hors classe à l'université de Lyon III, il est également chargé de conférences à l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) et au Collège interarmées de défense (CID) (organisme regroupant les ex écoles de guerre de l'Armée de terre, de la Marine et de l'Armée de l'air).

En ce qui concerne notre sujet, M.B.Lugan a également écrit « Afrique, bilan de la décolonisation » (NDLR).

en est le poids, ce que les récents événements de Côte d'Ivoire viennent encore de rappeler.

En résumé, l'histoire de la colonisation et de ses suites apparaît comme une histoire contrastée, avec ses ombres et ses lumières, à l'instar de la plupart des grandes aventures humaines. Enfin de compte, une « histoire sans bons ni méchants » dit l'éditorial de la revue. Mais on ne peut s'empêcher de penser que, sans verser dans l'apologie, la colonisation française en Afrique fut certainement l'une des plus humaines de l'Histoire.

Général (2S) Bernard Bury

Commandant la 10^e Cie et le commando de chasse 3/122 en 1958-1960

16, rue Claude Debussy
77330 Ozoir la Ferrière
tél : 01 60 02 70 13
bernardbury@laposte.net

Mayotte 101^e département français

Il y a cent ans

En 1886, Humblot, un amateur français d'orchidées devenu aventurier politique, convainc le sultan d'Anjouan de placer son pays, c'est-à-dire les îles de Grande-Comore, Anjouan et Mohéli sous protectorat français. L'hégémonie française sur les Comores porte au paroxysme la rivalité franco-anglaise. Puis la tension guerrière retombe en 1890 alors que les contentieux disparaissent subitement par un accord diplomatique entre les deux nations coloniales : les Anglais obtiennent la zone de Zanzibar et la sécurité de leurs places dans l'océan Indien, les Français sont désormais sans rival aux Comores et à Madagascar.

Le 30 mars 1896, le protectorat s'étend sur l'ensemble de l'archipel, Mamoudzou en devient la capitale. Le 9 avril 1908 Mayotte accède au statut de colonie, et les trois îles comoriennes, avec celui de protectorat, sont rattachées au gouvernement général de Madagascar. Le 25 juillet 1912, la France confirme par une loi la précédente



annexion de l'ensemble de l'archipel. Celui-ci est désormais placé sous la dépendance administrative régionale de Madagascar. Désormais Mayotte n'est qu'une des quatre îles des Comores sous la vaste égide malgache. Noyées au sein de l'immense gouvernement français de Madagascar, les Co-

mores souvent méconnues sont oubliées alors que la réalité du pouvoir passe par les intérêts des comptoirs de sociétés commerciales.

Le Guide annuaire de Madagascar de 1909/1910 donne sur Mayotte et dépendances les indications suivantes :

- *Mayotte, 360 km², 9 500 habitants, chef-lieu Dzaoudzi.*
- *Anjouan, 390 km², 25 500 habitants, chef-lieu Matsamudu.*
- *La Grande-Comore, 1 150 km², 58 000 habitants, chef-lieu Moroni.*
- *Mohéli, 230 km², 4 500 habitants, chef-lieu Fomboni.*

La population européenne et assimilée des quatre îles atteint 250 habitants.

Le nouveau département

Après de nombreux épisodes dont AROM s'est souvent fait l'écho, la collectivité départementale de Mayotte devient officiellement, le 31 mars 2011, le 101^e département de France et le cinquième DOM, avec une formule de départementalisation « pro-



gressive et adaptée» s'étalant sur plusieurs années. Comme le souhaitent depuis toujours les Mahorais soucieux de faire prévaloir leur spécificité, et qui l'ont encore massivement confirmé (95,2%) le 29 mars 2009, l'« île au Lagon » devient le « département de Mayotte ». Elle sera même la première collectivité unique d'outre-mer, exerçant les compétences des départements et régions. La transformation statutaire de ce territoire de 375 km² comptant 186.452 habitants en 2007 (dont 41% d'étrangers) ne se traduira pas par des bouleversements économiques et sociaux instantanés, prévient le gouvernement.

Au regard des conditions économiques et sociales de Mayotte, où le revenu par habitant est nettement inférieur à celui de métropole, « il ne serait pas pertinent d'appliquer du jour au lendemain les prestations sociales dans leur montant applicable en métropole ou les autres DOM », expliquait récemment Christian Cointat (UMP), rapporteur au Sénat des projets de loi sur cette collectivité. Il en va de même des cotisations sociales et du SMIC (le SMIG net local est à 85% du SMIC métropolitain).

« C'est dans le domaine économique et social que la progressivité est la plus nécessaire, pour éviter de déstabiliser la société mahoraise et d'entraver le développement économique de l'île par des coûts brutalement accrus », soulignait M. Cointat.

Une fiscalité de droit commun prévue en 2014

La mise en place de la fiscalité de droit

commun (taxe d'habitation, taxes foncières...) prévue en 2014 – après évaluation des valeurs locatives des logements, instauration d'adresses et achèvement de l'état civil – augmentera déjà les prélèvements. L'alignement des minima sociaux sur le régime de la métropole et des DOM se fera sur « 20 à 25 ans ». Pour les autres avantages n'existant pas encore comme le RSA (revenu de solidarité active), leur mise en place

interviendra au quart du niveau national en 2012. Pour ceux qui existent (allocation de solidarité aux personnes âgées, allocation adultes handicapés), deux nouvelles revalorisations sont prévues en 2011 et 2012.

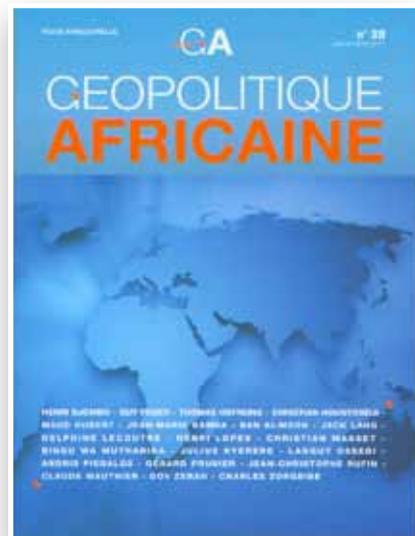
Le gouvernement a renvoyé à des ordonnances à prendre dans un délai de 18 mois l'essentiel des extensions ou adaptations à Mayotte des législations en vigueur (travail, logement, action sociale, etc.). D'autres ordonnances, ratifiées par la loi en décembre, ont supprimé la justice cadiale (qui était rendue par les cadis, des juges musulmans), relevé à 18 ans l'âge légal minimum des femmes pour se marier et supprimé la polygamie pour l'avenir.

De nombreuses et graves incertitudes

Si réussis que soient ces changements, Mayotte, reste, qu'on le veuille ou non physiquement entourée des autres îles et donc soumise à une pression migratoire très forte. Or, avec un développement économique atone et un taux de chômage de 17,6% on peut se demander si elle est capable de relever le défi qui lui est posé malgré l'annonce d'un fonds de développement de 30 millions d'euros sur 3 ans. Le Figaro dans sa livraison du 23 mars, fait état des inquiétudes des opérateurs économiques dans un pays où il est plus cher de produire que d'importer. Alors que l'île vient de basculer à gauche, les parlementaires, conscients de ces difficultés estiment pour leur part, à juste titre sans doute, qu'on ne pourra pas régler par la seule répression l'immigration clandestine.

Géopolitique africaine n°39

La revue dont L'Ambassadeur Henri Lopes est le Directeur général et Patrick Wajzman le Président du Comité éditorial, comprend dans son numéro 39 de janvier-mars 2011 une série d'articles destinés à promouvoir « l'Afrique à l'heure du G20 » comme le fait en débutant le prix Nobel de la paix, Bingu Wa Mutharica dans un article intitulé « mon projet pour l'Afrique » qui reprend le fil de son livre « Un défi pour l'Afrique » analysé dans le dernier bulletin, N°22 d'AROM. Christian Masset, Directeur général de la mondialisation au Quai d'Orsay, donne dans un article sur « la France et l'enjeu africain », la position qui sera défendue par la France dans les deux enceintes, G8 et G20 qu'elle préside. Charles Zorgbibe s'entretient avec le Commissaire européen au développement Andris Piebalgs sur l'action de l'Union européenne qui rejoint celle de la France pour promouvoir les intérêts de l'Afrique au sein du G20. Patrick Jaquin, dans un chapitre intitulé « L'Afrique : défis et rebond » s'entretient avec le nouveau Directeur général de l'AFD, institution qu'il avait connue au temps où elle s'appelait CFD et qui va fêter ses soixante dix ans d'existence au service principalement de l'Afrique.



Le professeur Guy Feuer et un de ses doctorants, Christian Hountondji s'interrogent sur le thème de la gouvernance mondiale et de ses modalités d'applications éventuelles à l'Afrique dans le cadre d'institutions oligarchiques comme le G8 et le G20. Henri Djombo, Ministre du développement durable et de l'économie forestière de la République du Congo, qui a participé à ce titre à toutes les grandes

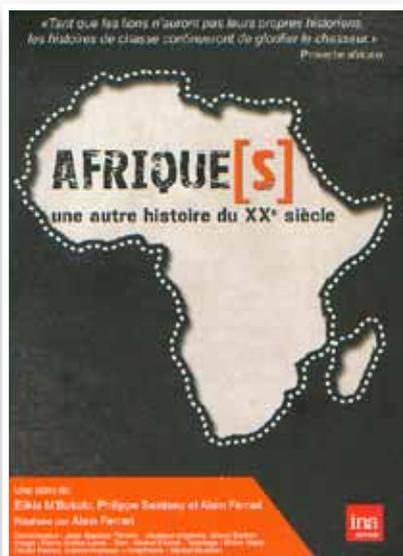
négociations, traite de la diplomatie environnementale et du poids qu'elle a pris après Cancun et le REDD+ dans la gouvernance mondiale. Languy Ossebi, Universitaire à Brazzaville, traite de la nécessaire réforme des organismes de Bretton Woods et Ban Ki-moon montre le degré d'engagement des Nations Unies en Afrique et aux côtés de l'UA. Des réflexions et témoignages sont consacrés à la Côte d'Ivoire et, par

Gérard Prunier, au Sud Soudan après l'indépendance. Claude Wauthier, journaliste, signe un article sur l'Armée de résistance du seigneur, tandis que Charles Zorgbibe s'entretient avec Jean-Christophe Rufin sur AL Qaïda : fiction et réalité à l'occasion de son dernier roman « Katiba ». Deux articles concernent enfin la piraterie maritime et deux autres au dernier sommet de l'UA et à l'intégration africaine. ■



Vu à la télévision et au cinéma

Afrique(s), une autre histoire du XX^e siècle



AROM avait publié dans son numéro précédent une analyse des quatre épisodes de 1h30 qui avaient été diffusés par France 5 dans le cadre du cinquantenaire pour retracer la constitution au siècle dernier des grands empires coloniaux qui sont à la base de l'histoire de l'Afrique. La place nouvelle et originale faite aux témoignages des dirigeants africains dans la reconstitution de cette histoire avait été signalée. Les quatre épisodes, qui vont de la conférence de Berlin de 1885 à 2010, viennent d'être proposés par l'INA en

3 DVD. Ils devraient constituer un document de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique. Cette diffusion est l'occasion de souligner, à coté du récit d' Elikia Mbokolo, la part prise dans la recherche et le montage de cette œuvre par Philippe Sainteny et Alain Ferrari qui en est lui-même le réalisateur.

XXII^e FESPACO de Ouagadougou

Le FESPACO est chaque année l'occasion de dresser un état des lieux du cinéma africain sur fond de rivalité entre régions ou pays. Celui de cette année n'a pas dérogé à la règle en offrant quand même un palmarès de bonne qualité avec l'Étalon d'or au film *Pégase* thriller psychologique sur l'oppression des femmes du Marocain Mohamed Mouftakir, tandis que

L'homme qui crie, de Mahamat-Saleh Haroun, déjà distingué à Cannes par le grand prix du jury, recevait l'Étalon d'argent. L'Étalon de bronze est revenu à une comédie romantique, *Le mec idéal* de l'Ivoirien Owell Brown, plébiscité par le public.

Comme le rapporte Sarah Elkaim « Voir le drapeau ivoirien se déployer dans le Stade du 4 août de Ouagadougou alors que Gbagbo et Ouattara sont à couteaux tirés et le pays au bord de la guerre civile restera un des grands moments de ce FESPACO ». Et notre critique de poursuivre « Tous les deux ans, à travers son très large programme, le FESPACO est l'occasion de dresser l'état des lieux des cinémas d'Afrique. Du bon, du très bon, du moins bon... et aussi du médiocre. Avec près de deux cents films sélectionnés (compétitions officielles, longs et courts métrages, documentaires, et compétitions parallèles), on ne peut reprocher à l'emblématique festival d'offrir au spectateur une incroyable variété d'images. Mais profusion n'est pas loin de confusion, et le FESPACO gagnerait sans doute à définir une ligne de programmation plus claire. Malgré quelques déceptions, le panorama des cinématographies du continent a permis de déceler de vraies pépites. Avec deux constats : le Maghreb et le court métrage tiennent le haut du pavé. » ■





Lu chez le libraire

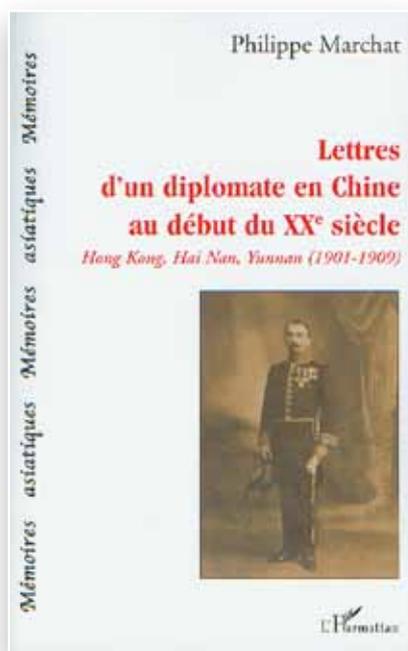
Lettres d'un diplomate en Chine au début du XX^e siècle

Philippe Marchat. L'Harmattan.

Après celui intitulé « Jeune diplomate au Siam » analysé par Serge Jacquemond dans le bulletin n° 17 d'AROM de mars 2009, Philippe Marchat nous livre le second volume de la trilogie prévue des correspondances de son grand-père, diplomate en Chine au début du XX^e siècle. Comme il l'explique dans son avant-propos, la Chine, sévèrement battue par le Japon est, au tournant du siècle, un « Empire en voie de déliquescence », convoité par les puissances, dont la France qui s'installe en force au Tonkin.

Raphaël Réau, alors qu'il est encore loin d'avoir le grade correspondant à ce poste, pour diverses raisons administratives, mais qui montrent quand même la confiance qui l'entoure, sera amené à gérer le Consulat de France à Hong Kong pendant dix huit mois. On suit la vie de ce jeune couple brillant, Raphaël et Laure, toujours en quête de l'installation idéale, pour qui la naissance prématurée d'une petite fille constitue une légitime inquiétude mais qui, grâce à sa jeunesse et au prix d'un travail exténuant, remplit avec succès sa mission. Les difficultés administratives au quotidien, le renfort passager de collaborateurs comme Albert Bodard, dont l'attitude surprend, des voyages éclairs dans quelques postes voisins, des visiteurs de marque comme Pierre Loti et une seconde naissance sont autant de notes simplement rapportées qui donnent un tour vivant aux lettres de ce premier séjour.

Le poste de Hoi Hao (aujourd'hui Hai Kou), sur l'île de Ha Nan, où Raphaël Réau passa un an et demi avec une famille qui grandit comptait déjà une petite colonie française installée avec un directeur d'école et un médecin. Le temps est délicieux, des na-



vires s'arrêtent et assurent le transfert des malles de poste en même temps qu'une vie sociale. Mais la guerre russo-japonaise entrave les projets. Son épouse étant rentrée en France pour des raisons de famille, Raphaël Réau revient à son tour pour un an à Paris pour reprendre contact avec le Ministère, retrouver quelques collègues et rencontrer les responsables des services du moment. L'essentiel pour lui est qu'il sait, avant de quitter

son poste, qu'il repartira en Asie.

Raphaël Réau sera gérant du Consulat de Mongtseu, un gros Consulat, d'août 1905 à octobre 1908. Philippe Marchat prend soin d'expliquer dans quel contexte se place cette mission : « Au Yunnan se construit le Chemin de fer » avec les problèmes franco-français et franco-chinois que soulève ce projet. Il faudrait relire, avec les débats parlementaires de l'époque, les récits d'Auguste François et ceux des ingénieurs des ponts sortis de centrale qui réalisèrent leurs premières prouesses techniques sur ce chemin de fer. Mongtseu est un poste important mais qu'il faut équiper et qui se trouve en même temps au cœur de la mêlée des enjeux stratégiques de la France et de son Ministère des affaires étrangères face à la création de notre Empire colonial. Le chantier du chemin de fer connaîtra un peu plus tard les pires difficultés, politiques et financières. Fatigué par son long séjour, Raphaël partira lui en congé, un congé studieux et destiné à préparer une fois de plus un nouveau départ, pour Canton cette fois.

Ces « lettres d'un diplomate en Chine au début du XX^e siècle » feront le bonheur des historiens qui aiment travailler sur ce type de témoignages à partir desquels ils peuvent, loin de toute analyse extérieure, se forger leur propre opinion de l'histoire. Les spécialistes de l'Asie et de l'Indochine s'y retrouveront avec nostalgie.

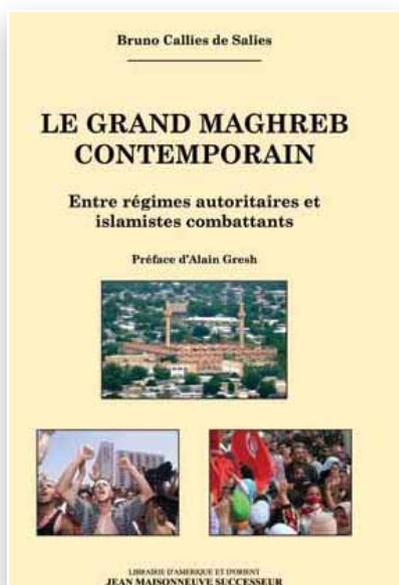
Raymond Césaire ■

Le grand Maghreb contemporain

Entre régimes autoritaires et islamistes combattants

de Bruno Calles de Salies

préfacé par Alain Gresh aux Editions Maisonneuve



Ce livre comble une lacune : les études consacrées à chacun des Etats du Maghreb ne manquent pas mais rares sont celles qui traitent, en un seul volume, des évolutions politiques de la Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, pendant la première décennie de ce XXI^e siècle.

Cinq pays donc, cinq systèmes politiques dissemblables, mais qui ont en commun d'être autoritaires, même si, aux marges, la Mauritanie tente d'échapper à ce modèle. Partout les systèmes ont une histoire particulière, des plages de libertés plus ou moins étendues, des systèmes économiques plus ou moins efficaces.

A partir d'enquêtes sur le terrain et de recherches rigoureuses en bibliothèque, l'auteur nous guide dans les méandres de ces systèmes, nous fait comprendre les mécanismes par lesquels les élites au pouvoir se reproduisent, maintiennent un ordre autoritaire, même s'il n'est pas toujours dictatorial.

Le spécialiste appréciera l'exactitude des données et des analyses, tandis que l'amateur disposera des éléments indispensables pour comprendre les jeux et les enjeux d'un grand Maghreb tirillé entre régimes autoritaires et islamistes combattants. ■

EXPOSITIONS, COMMÉMORATIONS, COLLOQUES ET RENCONTRES

Journée d'études des ingénieurs des ponts au service de l'Afrique

Le 26 janvier 2011, à la Grande Arche de la Défense, sous l'égide du comité d'histoire de l'ex ministère des travaux publics devenu ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEDDTL), les ingénieurs des ponts, essentiellement X ponts, ont tenu une réunion d'une centaine de personnes au cours de laquelle ils ont exposé leurs expériences et leurs doctrines dans les pays d'Afrique francophone avant et après les indépendances : routes, chemins de fer, aérodromes, hy-



draulique, logements, urbanisme... thèmes particulièrement intéressants pour tous ceux, techniciens ou non, qui ont connu et aimé l'Afrique. Une dizaine de membres d'AROM (X ponts ou non) ont ainsi côtoyé, à l'invitation d'un des principaux organisateurs de la réunion, Jacques Bourdillon, des dizaines d'ingénieurs passionnés et sympathiques, séduits par l'Afrique dans le désir commun partagé par tous de servir leur pays et ceux du continent noir.

Serge Jacquemond ■

SALON DU LIVRE DE PARIS

17 au 21 mars 2011

Plus court que les précédents, le Salon du livre avait choisi cette année de mettre l'accent sur les littératures des pays d'Europe du nord, aussi riches que méconnues en France, et sur les outre-mer qui étaient représentés par une série de stands aux couleurs vives invitant à l'évasion et aux voyages.

Une quarantaine d'auteurs ultramarins avaient été invités ou avaient fait spécialement le déplacement et les 12 collectivités d'Outre-mer étaient représentées. En inaugurant les stands, la Ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, a insisté sur la nécessité de « redonner le goût de la lecture » à la jeunesse ultramarine. Appréciant la qualité des présentations, elle y a vu « une richesse importante pour la jeunesse ultramarine », tout en rappelant que la « vraie difficulté qu'avaient certaines collectivités avec les problèmes de l'illettrisme ». « Il faut pouvoir redonner à notre jeunesse cette appétence autour du livre » a indiqué la Ministre, parce que « lutter contre l'illettrisme, c'est quelque part permettre de préserver la liberté ».

Daniel Maximin a indiqué pour sa part combien il était important que les auteurs se connaissent. La lointaine Calédonie et ses poètes, comment peuvent-ils croiser les poètes de Guyane ? Le Salon est donc aussi un lieu de rencontres et de convergences et un effort a été fait à cet égard par les éditeurs métropolitains pour que, chaque fois qu'un auteur d'outre-mer vient au salon pour signer et dédicacer ses ouvrages, un espace lui soit réservé.

Non loin des outre-mer, un vaste stand était encore

réservé cette année aux « livres et auteurs du bassin du Congo », avec une brillante inauguration le premier soir et de constantes animations les autres jours dans un parterre réservé à cet effet. Dialogue avec les acteurs contemporains, veillée sous les manguiers, environnement, bande dessinée, politique, livre scolaire, aucun sujet n'a échappé aux débats et tables rondes, illustrant la vitalité de cette partie du continent face aux difficultés des autres sous-régions.

Aux côtés du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », grand organisateur de ces manifestations supervisées par Jean-Paul Pigasse et Bénédicte de Capèle, se retrouvaient les fidèles et valeurs sûres des écrivains et animateurs du bassin congolais, Henri Lopes, Boniface Mongo Mboussa, Gabriel Kinsa, Abad Boumsong, Théophile Obenga, renforcés par Yvan Amar, l'historien François Durpaire, Jean-Noël Schifano etc.. Une

bonne coordination a été assurée tant avec le secrétariat du cinquantième et la fondation Charles de Gaulle qu'avec l'année des outre-mer. Un hommage à Franz Fanon et Léon-Gontran Damas et les « Paroles de femmes d'outre-mer » avec Maryse Bique, de même qu'une table ronde sur « de Gaulle et Brazzaville » ont illustré cette proximité.

Les livres et la marque des auteurs du bassin du Congo sont maintenant lancés et ont été soutenus par une série de sponsors et médias dont Africa 24. Il reste à consolider ces premiers succès en confirmant le rôle toujours joué par cette région dans la production littéraire, musicale et culturelle africaine.



Inauguration de la maison de la francophonie

Le Président de la République a inauguré vendredi 18 mars, 19/21 Avenue Bosquet 75007, à Paris la Maison de la Francophonie. La cérémonie s'est déroulée avec le Secrétaire Général de la Francophonie M Abdou Diouf et son administration, le Ministre auprès du ministre d'Etat chargé de la Coopération M Henri de Raincourt, les Ambassadeurs à Paris des pays membres et observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et en présence de diverses personnalités parmi lesquelles

M. Jean-Pierre Raffarin, la Mairesse du 7^e M^{me} Rachida Dati et la Secrétaire perpétuelle de l'Académie française.

Accueillant le Président de la République, M Abdou Diouf a rappelé l'engagement politique que celui-ci avait pris à l'occasion du quarantième anniversaire de l'OIF en déclarant que « dans un monde qui a tant besoin qu'on imagine une nouvelle gouvernance, notre organisation a tout son avenir ».

Marquant une page inédite et déterminante dans la

vie de l'Organisation, ce siège, regroupant les services sur un site unique, devrait donner une confiance et une ambition renouvelées à l'Organisation. « Nous continuerons à nous battre en français et en faveur du français » a conclu M Abdou Diouf, avec le souci qu'avait Gandhi lorsqu'il disait « Nous ne voulons pas que notre maison soit murée de toutes parts, ni nos fenêtres bouchées, mais qu'y circule librement la brise que nous apportent les cultures de tous les pays ».

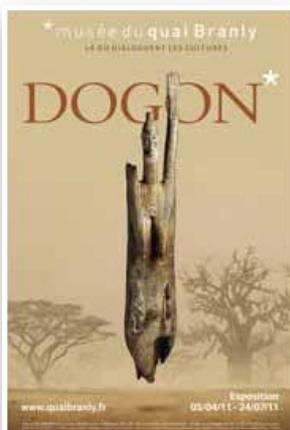
Le Président de la République, qui s'est félicité que la promesse qu'il avait faite ait été tenue, s'est dit fier que la France puisse accueillir dans de meilleures conditions une Organisation riche de 75 membres et observateurs représentant à travers le monde 900 millions de francophones. Puis il a poursuivi sur le thème de la francophonie, lieu d'échange, de culture et de diversité mais nécessitant qu'il y ait pour cela identité comme l'enseignait Lévi-Strauss. « La cause est identité, la conséquence est diversité », s'est plu à souligner le Président. Une famille, pour qu'elle reste solide, doit dialoguer en permanence et beaucoup donner a ajouté le Président. Or l'habitude empêche le don. Et de s'interroger, « ne devons-nous pas revisiter notre voca-

bulaire diplomatique ? ».

Pas plus que les idées du XIX^e siècle ne convenaient au XX^e, les idées d'aujourd'hui ne suffisent au XXI^e siècle estime le Président et il appartient à la France, à la fois présidente du G8 et du G20, d'apporter ces nouvelles idées. La francophonie est un axe majeur de notre diplomatie a conclu le Président en faisant une allusion appuyée à l'actualité du jour et en rappelant l'engagement de la France en faveur de M Ouattara... dont l'Ambassadeur était là. ■



Inauguration, le 18 mars, de la Maison de la Francophonie.



« Dogon » Au musée du Quai Branly jusqu'au 24 juillet

Sur les 2 000 m² de son rez-de-jardin, le Quai Branly présente, provenant de toutes les grandes collections internationales, une remarquable exposition sur le pays Dogon, lieu de rencontre et d'échange d'une population répartie entre le Burkina Faso et le Mali. La fameuse falaise de Bandiagara, a attiré très tôt les plus éminents ethnologues français, Marcel Griaule, Michel Leiris, Germaine Dieterlin, Solange de Gannay. Hélène Leloup, galeriste à New-York et Paris, Commissaire de l'exposition, est quelque peu leur héritière et la plus grande spécialiste actuelle du monde Dogon. C'est elle qui a largement contribué à sélectionner les 330 pièces qui constituent cette présentation.

Une introduction historique rappelle l'histoire des migrations Dogon, qui a été revisitée récemment et qui montre les contacts qu'ils avaient établis sur plusieurs siècles, tant avec le nord islamique qu'avec le sud et l'Empire du Ghana, bien avant l'arrivée des Européens. L'exposition elle-même se divise en trois parties :

La première, intitulée « l'harmonie du monde », illustre avec 133 pièces la remarquable créativité du peuple dogon notamment dans la statuare aux bras levés et la représentation de cavaliers, avec des styles propres aux sous-groupes qui sont établis bien au-delà de la falaise de Bandiagara.

Une seconde partie intitulée « L'imaginaire anthropologique » traite des peintures rupestres relevées dès 1907 dans le livre de Desplagnes. Elle présente également 35 masques de culte ou de danse, quelques uns grands, qui ont popularisé la culture Dogon, ses rites et ses mythes dont Griaule avait fait découvrir la cosmogonie. Un film d'une trentaine de minutes actualise cette présentation.

La troisième partie, intitulée « l'enchantement de la collection » comporte 140 pièces. Elle est consacrée aux objets de tous les jours, sièges, coupes, portes, serrures, en bois, bijoux et objets de culte ou de la maison, en bronze ou en fer, qui déclinent les canons stylistiques de l'art dogon dans la vie quotidienne et fascinent le collectionneur.

Ainsi découvre-t-on avec « Dogon », un art original, influencé par toutes les populations voisines, mais ayant conservé à travers des siècles, une inspiration stylistique originale, transmise par l'artisan ou le groupe et qui fait sa particularité en Afrique de l'ouest. L'exposition se termine sur une pièce exceptionnelle qui, dit Philippe Dagen dans Le Monde, ferait d'elle une contemporaine des plus anciennes vierges romanes.

Florelle Chapelle ■

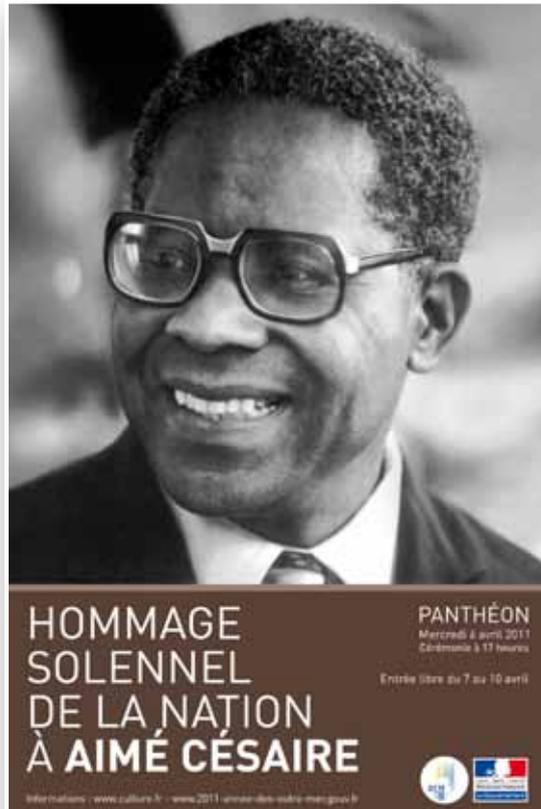
Hommage solennel de la Nation à Aimé Césaire au Panthéon

Longtemps patrimoine culturel de la gauche qui avait su le réintégrer complètement dans son jeu politique lorsqu'elle est arrivée au pouvoir en 1981, Aimé Césaire a, au moment de son décès le 17 avril 2008 et lors de ses obsèques nationales à Fort de France le 20 avril, fait l'objet d'une surenchère politico médiatique qui était assez éloignée de l'image du sage qu'il se plaisait à donner sur la fin de sa vie. Répondant au vœu de la famille, ses cendres n'ont pas été transférées au Panthéon comme ce fut le cas pour Victor Schoelcher et Félix Eboué en 1949, mais reposent au cimetière de la ville de Fort de France dont il avait été le maire pendant cinquante six ans.

AROM avait rendu hommage à Aimé Césaire dans son bulletin n° 15 de Juin 2008.

Prévue de longue date et savamment préparée pour ce cadre grandiose par plusieurs sociétés de communication, la cérémonie du Panthéon a réuni quelque huit cents invités. Le prologue comportait trois parties : une entrée sur fond musical, un « film hommage » à Aimé Césaire et dans une mise en scène très réussie, le rappel de tout ce que l'écrivain a produit dans ses œuvres, écrits, poèmes, théâtre, autant de messages littéraires et artistiques déclamés à plusieurs voix tel un ballet sonore sous les voûtes du Panthéon.

Le premier en ces lieux de son quinquennat pour ce genre d'exercice, le discours du Président de la République était attendu. Il fut excellent, prononcé d'une voix grave à partir d'un pupitre placé sur un fond de futaie géante



s'élançant vers la coupole du Panthéon. Il a d'abord rappelé en termes simples comment s'était éteint Aimé Césaire et la ferveur qui pendant des jours l'avait accompagné à Fort de France. Il a évoqué son amour pour les plantes et les arbres repris dans la symbolique du décor du jour. Homme simple, Aimé Césaire recevait tout le monde, même et surtout les plus humbles, qui patientaient longuement devant son bureau. Puis le Président a retracé la vie de ce brillant élève que fut Aimé Césaire, boursier d'Etat pour aller à Paris, préparer à Louis Le Grand puis suivre les cours

de l'Ecole Normale Supérieure où il avait été admis. C'est à cette période qu'il rencontra Senghor, devenu son ami pour la vie et le poète guyanais Léon Damas son autre ami.

Rentré en Martinique à la veille de la guerre, il fonda avec sa femme Suzanne la revue *Tropique* et « entra en dissidence » comme on dit dans les Antilles pour résister, opposant la poésie à la tyrannie de Vichy, jusqu'à ce que la censure s'abatte sur leur publication et les contraigne à partir en Haïti.

Evoquant sa vie politique, le Président Sarkozy estime que le plus beau combat gagné par Aimé Césaire fut celui de la départementalisation, qui remplaça l'assimilation dénoncée dans sa lutte contre le colonialisme, dont il rappela quelques passages de sa fameuse lettre de 1950. Le Président rappela aussi la lettre à Maurice Thorez de 1956 lorsque Aimé Césaire rompit avec le Parti commu-



niste dans son seul souci d'être libre. « Nous ne voulons plus donner délégation, de penser pour nous, de chercher pour nous, nous ne pouvons plus accepter que qui que ce soit se porte fort pour nous ».

Césaire réclamait qu'on lui reconnaisse cette dignité d'avoir le droit de choisir librement de rester français, d'enseigner le Français à l'Ecole et de parler le créole dans la famille. Le grand morceau d'anthologie oratoire du Président se termina par les mots tirés des Cahiers du retour au pays natal : « debout dans la cale, debout dans les cabines, debout sur le pont, debout dans le sang, debout et libre ! »

Les applaudissements unanimes qui saluèrent le discours présidentiel furent suivis d'une pause permettant au Président Sarkozy et au fils d'Aimé Césaire et son épouse de se rendre dans la crypte accompagnés de caméras qui permettaient de les suivre sur écran pour dévoiler l'inscription de la plaque dont le texte ci-dessous, sobre mais poétique, avait été arrêté en accord avec la famille.

L'Hommage solennel de la Nation à Aimé Césaire, dans un Panthéon baigné de soleil, a permis de réunir, aux côtés d'une importante délégation de la famille et des amis d'Aimé Césaire, une grande partie de la classe politique française, anciens et nouveaux, de droite comme de gauche, qui pendant une heure s'est retrouvée sans passion et quelque peu contrainte d'avoir à se plier à l'ordonnancement de la cérémonie et aux règles de protocole fixées par la Présidence de la République. Les hauts fonctionnaires et présidents de nombreuses associations ont pu se rendre à leur tour dans la crypte, tandis que le Président Sarkozy prenait un rapide bain de foule et que les politiques se livraient aux joies de l'interview.

Raymond Césaire ■

L'inscription dans la crypte du Panthéon Hommage solennel de la nation à Aimé Césaire

POÈTE, DRAMATURGE, HOMME POLITIQUE MARTINICAIS (1913-2008)
DÉPUTÉ DE LA MARTINIQUE (1945-1993)
ET MAIRE DE FORT-DE-FRANCE (1945-2001)

INLASSABLE ARTISAN DE LA DÉCOLONISATION, BÂTISSEUR
D'UNE « NÉGRITUDE » FONDÉE SUR L'UNIVERSALITÉ DES DROITS
DE L'HOMME, « BOUCHE DES MALHEURS QUI N'ONT POINT DE
BOUCHE », IL A VOULU DONNER AU MONDE, PAR SES ÉCRITS ET
SON ACTION, « LA FORCE DE REGARDER DEMAIN ».

« J'HABITE UNE BLESSURE SACRÉE
J'HABITE DES ANCÊTRES IMAGINAIRES
J'HABITE UN VOULOIR OSCUR
J'HABITE UN LONG SILENCE
J'HABITE UNE SOIF IRRÉMÉDIABLE »

Mort de Jean LARTEGUY, le dernier des prétoriens

Après Bigeard, décédé le 18 juin 2010 (bulletin n° 21 d'AROM), Jean Lartéguy, journaliste et écrivain, de son vrai nom, Jean Pierre Lucien Osty, est mort le 23 février 2011 à l'Hôtel des Invalides à l'âge de 90 ans. Une messe de funérailles a été célébrée en la chapelle Saint-Louis des Invalides le 2 mars. Le point commun des ces deux personnalités au tempérament très différent, est d'avoir eu le culte de la patrie et de l'armée. Ils nous ont fait traverser, l'un par les armes et l'autre par ses récits, toutes les guerres coloniales et celles qui se poursuivent aujourd'hui.

Jean Lartéguy avait vécu son enfance en Lozère, terroir d'origine de son oncle, le chanoine Emile Osty. Il passa sa licence d'histoire à Toulouse et devint le Secrétaire de l'historien Joseph Calmette. Il s'engage comme volontaire en octobre 1939. Pendant l'occupation, il s'évade de France en mars 1942 en passant par l'Espagne où il est interné pendant neuf mois. Il rejoint l'armée française de la Libération comme officier au 1er groupe de commandos. Il sert sept ans comme officier d'active avant de rejoindre la réserve avec le grade de capitaine. Plusieurs fois décoré : Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, Croix de guerre des TOE avec quatre citations.

Lartéguy a été témoin comme correspondant de guerre, notamment pour Paris Match, ou acteur de nombreux événements majeurs de la seconde moitié du XX^e siècle : révolution d'Azerbaïdjan, guerre de Palestine, guerre de Corée (blessé à l'attaque de Crève-cœur), Indochine, Algérie puis Viêt Nam, révolutions en Amérique Latine, etc. Il est grand reporter à Paris-Presse à partir de 1952 et reçoit le Prix Albert Londres en 1955.

La décolonisation est traitée à travers des reportages ou des romans tirés de sa propre expérience avec des épopées guerrières, la fraternité d'armes, l'amertume de combattants sacrifiés en vain, et leur tristesse de voir des familles qui leur avaient fait confiance abandonnées aux massacres des libérateurs. Il explique pourquoi les populations indochinoises se sentent trahies, faute de réformes pourtant promises au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Les origines de l'OAS sont décrites dans le fiasco politique qui conclut la guerre d'Algérie. Lartéguy est également l'auteur de grands reportages, au Japon entre autres, et d'œuvres historiques comme « Mourir pour Jérusalem »

Parmi une quarantaine d'ouvrages, son roman Les Centurions, paru en 1960, a pour trame la guerre d'Algérie ; il se vendra à plus d'un million d'exemplaires. Le général David Petraeus, commandant des forces américaines en Irak puis en Afghanistan est un lecteur passionné du roman. Son manuel sur la guerre de contre-insurrection serait inspiré d'un chapitre du roman « Les Centurions ». Dans ce chapitre, Lartéguy décrit l'importance de mener contre des insurgés une guerre non-conventionnelle visant à séparer ces insurgés de la population qui assure son ravitaillement et sa couverture.

Son message profondément humain est anti-communiste et favorable aux forces françaises, mais porte un jugement sévère sur certains travers du système colonial, et sur la criminelle duplicité de dirigeants politiques qui promettaient aux officiers et aux populations que la France resterait aux colonies, à l'heure même où



Bigeard et Lartéguy

ils entamaient des négociations d'indépendance. Lartéguy rapporte également l'attitude de certains Français qui n'hésiteront pas à apporter un soutien moral voire logistique à des mouvements de libération qui combattent les troupes françaises, et ce avec des méthodes parfois criminelles, usant de la terreur pour recruter dans la population locale. Ce témoignage renforcera son anticommunisme et la désaffection que connut son œuvre dans certains milieux.

Il aura, avec Jean Hougron décédé en 2000 et dont l'œuvre était surtout consacrée à l'Asie, et avec Pierre Schoendoerffer au cinéma, marqué toute une génération de civils et militaires témoins ou acteurs des guerres d'Indochine, d'Algérie et coloniales en général.

Bernard Laffitte ■

Académie des sciences d'Outre-mer



www.academiedoutremer.fr

L'Académie a écouté le 7 janvier son Président, **Paul BLANC**, reprendre le projet de **Roland BLANQUER** concernant l'avenir des activités de l'Académie. Elle a entendu également un exposé de **Clément MBOM**, de l'Université de New-York, sur la Francophonie et l'état de droit. Elle a effectué, les 28 et 29 janvier, un déplacement très réussi à Bruxelles, tenant une séance commune avec l'Académie royale des sciences d'outre-mer de Belgique.



Académie royale de Belgique

La première journée a été consacrée à des débats animés autour des thèmes : *Forêts et Etat* par Roland Pourtier, *les cultures du bassin du Congo* par Henri Marchal, *vingt ans d'interventions nutritionnelles à Lwiro, au sud Kivu*, par **Michèle WILMET-DRAMEIX**, et *La grande guerre africaine : La RDC et la géopolitique régionale de 1996-2006* par **Filip REYNTJENS**. Selon Serge Jacquemond qui participait au voyage, on retiendra de ces exposés deux idées force : la richesse extraordinaire et étrange des masques des différentes tribus du Congo, témoignages difficilement compréhensibles pour les esprits occidentaux. La situation tragique et consternante du point de vue politique, humanitaire, social et sanitaire qui règne dans la plupart des régions de l'actuelle RDC... et le « trou noir » du bassin du fleuve Congo.

Le lendemain a été consacré à la visite du musée de Tervuren, construit en 1908 par Léopold II (alors propriétaire du Congo) sur les plans de l'architecte du Petit palais et devenu Musée royal de l'Afrique centrale.

L'Académie a écouté le 4 février un exposé de **Pierre DEDET** sur *l'œuvre sanitaire d'Edmond Sergent en Algérie d'après ses carnets de mission*.

Daniel MAXIMIN, Commissaire de l'année des outremer, a présenté le 4 mars, au cours d'un très brillant exposé, résumé dans l'interview qu'il a bien voulu nous donner, la genèse, l'esprit et les réalisations prévues dans le programme dont il a la charge.

Le 8 mars, **André MAYER** a rappelé comment avait été conçu et brièvement appliqué de 1954 à 1962 le *Plan de Constantine*. **Josette RIVALAIN** a traité du *regard du monde occidental sur les habitants d'Afrique*.

L'Académie a entendu le 1^{er} avril un très intéressant exposé (suivi de questions) de M^e **Maurice BUTTIN**, avocat honoraire à la Cour, qui a donné une série d'excellents points de repère sur le conflit israélo-palestinien.

Vendredi 29 avril : *2011 Fukushima, le printemps confisqué* par **Jean-Noël CAPDEVIELLE**. *Avant nous le déluge*. Où il est question de l'Amazonie et d'un palmier par **Jean-François TURENNE**. *Déforestation sous les tropiques, mythes et réalités* par **Jean-Paul LANLY**, Ingénieur des Eaux et Forêts.

L'Académie se déplacera **du 4 au 7 mai** à Rome où elle participera à un colloque de l'Institut italien pour l'Afrique et l'Asie (IsIAO) sur l'Union africaine et l'évolution du concept de sécurité- sécurité d'Etat et sécurité humaine. Une séance de travail aura lieu également à la FAO et des rencontres sont prévues au Vatican, à l'Ordre de Malte, au Palais Farnèse, à la villa Bonaparte et à la Villa Médicis.

Vendredi 20 mai : 2011: *L'année des révolutions arabes*, par **Frédéric PONS**, Rédacteur en chef de Valeurs actuelles. Installation par **Raymond Césaire** d'**Henri LOPES** en qualité de membre associé qui évoquera : *Lettre à un jeune écrivain africain*.

Le **vendredi 17 juin** : *Norodom Sihanouk : l'exil, la résistance et la reconquête à travers les archives royales données à l'Ecole française d'Extrême-Orient (1970-2004)* par **Olivier de BERNON** ; *L'évolution des filières cotonnières de l'Afrique francophone (2000-2010)* par **Bernard VINAY** et **Michel FICHET**.

Pierre Gény, secrétaire perpétuel, a annoncé que l'exposition photographique organisée par l'Académie et le cinquantenaire avec le concours de l'association Images&Mémoires sur « *L'Afrique, d'hier à demain, 50 ans après les indépendances* » serait présentée dès le mois de juin au Burkina Faso.

Edouard Glissant

L'Académie a rendu dans sa séance du 4 mars, par la voix de Michel Levallois, un hommage solennel à Edouard Glissant dont AROM reproduit le texte ci-dessous avec la permission de l'auteur et en raison de l'importance qu'a eue cet écrivain dans la littérature française et ultramarine.

Édouard Glissant s'est éteint à Paris le 3 février dernier. Il avait 82 ans. Des États-Unis au Japon, dans les journaux, sur les ondes, sur le net, le monde entier célèbre « *l'un des plus grands écrivains contemporains de l'universel* » (Jacques Cellard, Le Monde).

L'œuvre de ce poète-romancier, qui fut aussi un penseur militant, est si intimement attachée à ses racines caribéennes, et elle a si généreusement enrichi l'univers littéraire et politique de l'outre-mer, d'un outre-mer élargi aux dimensions du monde, que nous avons ressenti l'ardente obligation de lui rendre un hommage solennel, comme nous le faisons pour nos confrères décédés. Daniel Maximin qui va nous parler dans quelques minutes de l'année de l'outre-mer n'a-t-il pas écrit de son grand aîné antillais –je cite- qu'il « *écrivait pour dépasser le passé, les aliénations, les enfermements. Il avait retrouvé l'archipel à l'intérieur de l'île, le messages des continents (Afrique, Amérique, Europe, Asie), à l'intérieur de village...* La mondialité culturelle qu'il appelait de ses vœux n'était pas une pétition de principe née d'un individualisme abstrait mais une nécessité enracinée dans la diversité de chacun », fin de citation (Élodie Maurot dans la Croix du 4 février 2011).

Édouard Glissant est né à Sainte-Marie, en Martinique, le 21 septembre 1928, d'une famille modeste. Brillant élève au Lycée Schœlcher de Fort-de-France, il fait la connaissance d'Aimé Césaire. La guerre terminée, à 18 ans, il quitte son île natale afin de poursuivre des études de philosophie à la Sorbonne et d'ethnologie au Musée de l'Homme. Il se lie d'amitié avec, entre autres, Henri Pichette, Yves Bonnefoy, Kateb Yacine. Maurice Nadeau lui ouvre sa revue Les Lettres nouvelles dans laquelle il publiera jusqu'en 1959 des articles d'analyse et de cri-



tique littéraire. En 1956, il siège au comité directeur de la revue à côté de Roland Barthes et de Jean Duvignaud.

Il rejoint les intellectuels africains et Antillais qui se retrouvent à la Fédération des Étudiants africains noirs et à la Société africaine de Culture rassemblés autour de la revue *Présence africaine*. Ses recueils de poèmes *Un champ d'îles* en 1953, *La Terre inquiète* en 1954, *Les Indes* en 1956 et cette même année son premier essai *Soleil de la conscience* lui font toute sa place dans le grand mouvement du renouveau culturel négro-africain. Mais une place à part, car il prend ses distances par rapport à la Négritude alors portée par ses grands aînés Césaire et Senghor. Il lui opposera bientôt les concepts d'antillanité et de créolité qu'illustreront plus tard Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant. Il participe à la première session du Congrès international des Écrivains et Artistes noirs de septembre 1956 à la Sorbonne. Il devient l'ami de Franz Fanon qui décrivait les ravages psychiques de l'assimilation forcée dans les Antilles. En 1958, son roman *La Lézarde* publiée au Seuil lui vaut le prix Renaudot et la consécration littéraire.

En 1959, il fonde avec Albert Beville, alias Paul Niger, le Front des Antillais et Guyanais pour l'autonomie, qui milite pour la décolonisation des Antilles et de la Guyane françaises. En pleine guerre d'Algérie, il signe, en 1960, « *La Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie* », le fameux manifeste des 121, ce qui provoqua son arrestation, son expulsion de Guadeloupe, son interdiction de séjour aux Antilles et son assignation à résidence en Métropole. En 1961, il écrit une pièce de théâtre, *Monsieur Toussaint*.

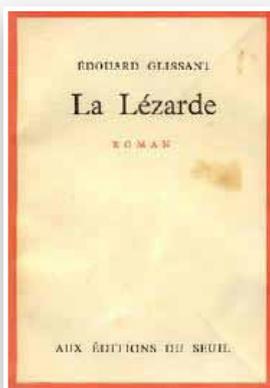
Rentré en Martinique en 1965, Édouard Glissant fonde l'Institut martiniquais d'études l'IME, établissement de recherche et d'enseignement, qui visait à restituer aux jeunes antillais un enseignement en accord avec la réalité de leur histoire et de leur géographie, contre toute

acculturation. En 1971, il crée un périodique en sciences humaines, la revue *Acoma*. Il publie son second roman *Le quatrième siècle*, en 1964, puis *L'Intention poétique* en 1969, à nouveau deux romans, *Malemort* en 1975, *La case du commandeur* en 1981. Cette même année, le *Discours antillais* est accueilli avec enthousiasme car ce recueil de dix années d'énoncés et de publications diverses marque une étape décisive dans l'analyse de la situation culturelle et politique des Antilles, et plus largement des départements et territoires d'outre-mer. « *Il semble que de jour en jour le tour de l'effacement pour nous Martiniquais s'accélère. Nous n'en finissons pas de disparaître, victimes d'un frottement des mondes. Tassés sur la ligne d'émergence des volcans. Exemple banal de liquidation par l'absurde, dans l'horrible sans horreur d'une colonisation réussie. Qu'y peut l'écriture? Il reste à crier le pays dans son histoire vraie.* »

En 1982, commence pour Édouard Glissant une carrière véritablement internationale : pendant dix ans, il sera rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco*, travaillant sur le thème du métissage culturel. Il sera Distinguished Professor à l'Université de Louisiane à Baton Rouge, puis il occupera la chaire de littérature française au Graduate Center City de l'Université de New York. Il présidera le Parlement international des Écrivains, dont il deviendra Président honoraire en 1993. En 1990, il publie *La poétique de la relation*, le roman *Tout monde* en 1995, le *Traité du Tout-monde* en 1997, le roman *Ormerod* en 2003.

Le 6 décembre 2005, avec Patrick Chamoiseau il envoie une lettre ouverte au Ministre de l'Intérieur de la République Française, Nicolas Sarkozy, qui avait programmé une visite en Martinique. Il y prenait position contre la stigmatisation des immigrés, contre l'injonction d'enseigner les aspects positifs de la colonisation. Ce texte est magnifique. Permettez-moi d'en citer quelques lignes : « La Martinique est une vieille terre d'esclavage, de colonisation, et de néo-colonisation. Mais cette interminable douleur est un maître précieux : elle nous a enseigné l'échange et le partage. Les situations déshumanisantes ont ceci de précieux qu'elles préservent, au cœur des dominés, la palpitation d'où monte toujours une exigence de dignité. Notre terre en est des plus avides... Aucune mémoire ne peut endiguer seule les retours de la barbarie : la mémoire de la Shoah a besoin de celle de l'esclavage, comme de toutes les autres, et la pensée qui s'y dérobe insulte la pensée. Le moindre génocide minoré nous

regarde fixement et menace d'autant les sociétés multi-trans-culturelles... les mémoires sont aujourd'hui en face des vérités du monde, et le vivre-ensemble se situe maintenant dans les équilibres des vérités du monde. Les cultures contemporaines sont des cultures de la présence au monde... Les identités sont ouvertes, et fluides, et s'épanouissent par leur capacité à se « changer en échangeant » dans l'énergie du monde. »



La Lézarde, Prix Renaudot 1958

En 2007, dans une lettre ouverte, *Quand les murs tombent* l'identité nationale hors la loi, il s'insurge contre la création du ministère de l'immigration et de l'identité nationale, « *ce mur-ministère qui tente de nous accommoder au pire, de nous habituer peu à peu à l'insupportable, de nous mener à fréquenter, en silence et jusqu'au risque de la complicité, l'inadmissible. Tout le contraire de la beauté* ». Le 21 octobre 2008, il fonde à Paris l'Institut du Tout-monde destiné à « faire avancer la connaissance des phénomènes et processus de créolisation, et de contribuer à diffuser l'extraordinaire diversité

des imaginaires des peuples, que ces imaginaires expriment à travers la multiplicité des langues, la pluralité des expressions artistiques et l'inattendu des modes de vie ». En février 2009, avec Chamoiseau, il écrit « L'intraitable beauté du monde » pour célébrer l'élection de Barack Obama, 44^e président des États-Unis, incarnation de la « créolisation » du monde, l'horizon de sa vie de poète militant.

En décembre 2009, alors que le gouvernement vient de réunir un Comité interministériel pour éteindre la grave crise contre « la profitation » qui a secoué les Antilles, il signe, encore avec Chamoiseau, et quelques autres un long texte sur sa conception du devenir des départements d'outre-mer dans leurs relations avec eux-mêmes et dans leurs rapports de départements d'outre-mer avec la Métropole. Ce sera un nouveau manifeste des 121, pour les « produits de haute nécessité », un appel à la dynamique du « collectif *Lyannaj* — qui est d'allier et de rallier, de lier, relier et relayer tout ce qui se trouvait désolidarisé. »

« Projétons nos imaginaires dans ces hautes nécessités jusqu'à ce que la force du *Lyannaj* ou bien du vivre-ensemble, ne soit plus un « panier de ménagère », mais le souci démultiplié d'une plénitude de l'idée de l'humain. Imaginons ensemble un cadre politique de responsabilité pleine, dans des sociétés martiniquaise, guadeloupéenne,

guyanaise, réunionnaise nouvelles, prenant leur part souveraine aux luttes planétaires contre le capitalisme et pour un monde écologiquement nouveau. Profitons de cette conscience ouverte, à vif, pour que les négociations se nourrissent, prolongent et s'ouvrent comme une floraison dans une audience totale, sur ces nations qui sont les nôtres.

An gwan lodyans qui ne craint ni ne déserte les grands frissons de l'utopie.

Nous appelons donc à ces utopies où le Politique ne serait pas réduit à la gestion des misères inadmissibles ni à la régulation des sauvageries du « Marché », mais où il retrouverait son essence au service de tout ce qui confère une âme au prosaïque en le dépassant ou en l'instrumentalisant de la manière la plus étroite. Nous appelons à une haute politique, à un art politique, qui installe l'individu, sa relation à l'Autre, au centre d'un projet commun où règne ce que la vie a de plus exigeant, de plus intense et de plus éclatant, et donc de plus sensible à la beauté. »

Édouard Glissant laisse une œuvre imposante de quelque quarante titres, de poésie, de romans, de théâtre, d'essais, une œuvre accordée à notre temps, enracinée dans sa Caraïbe natale en même temps que pleinement universelle. Elle n'a pas été retenue par le jury des Nobel, mais elle a

été reconnue et honorée par ses pairs, écrivains et universitaires. De nombreux colloques internationaux lui ont été consacrés, à Porto (Portugal), à Louvain (Belgique), à Parme (Italie), aux Etats-Unis, aux Antilles. En 1998, à la Sorbonne, une quarantaine d'universitaires et d'écrivains, au nombre desquels le Prix Nobel de Littérature Wole Soyinka et le Goncourt Patrick Chamoiseau, ont procédé à une relecture critique des temps forts de son œuvre poétique, « le Tout-monde », « les poétiques », « la pensée nomade ».

En ces temps de mondialisation conflictuelle, de concurrence des économies, de rivalité des nations, de choc des religions et des cultures, de nostalgies identitaires, les formulations novatrices d'Édouard Glissant nous sortent de notre torpeur et nous rendent l'espérance : philosophie de la relation », « poétique du divers », métissage, créolisation du monde et opacité contre « fausse clarté des modèles universels », mondialité contre mondialisation, identité-relation plutôt que identité-racine, Tout-monde. Édouard Glissant ne prit jamais la posture d'un maître à penser.

Il ne nous est pas interdit de le lire comme « une conscience pour l'avenir de notre siècle », selon l'heureuse formule de la rédaction de Différences-Larevue trouvée sur le site internet du Post. ■

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

La Cade, qui poursuit en alternance ses rencontres-débats sur l'entreprise et sur les productions littéraires africaines, tiendra le **mercredi 11 mai** à l'ENA, 2 Avenue de l'Observatoire Paris VI^e de 14h à 18h 30 une série de tables rondes sur le thème « *Comment bâtir des entreprises de croissance et championnes en Afrique ?* » et le mercredi 15 juin, toujours à l'ENA, de 17h45 à 19h45

une rencontre-débat sur « *L'écriture de l'histoire* ».

Poursuivant sa coopération avec l'Université du Havre, elle patronnera le **jeudi 12 mai** à 18h, amphithéâtre 6, la conférence d'Abel Kouvouama, écrivain, sur le thème : « *Le poids de l'épisode colonial dans la construction de l'Afrique de demain* ».

Association Réalités et Relations internationales



Les Cahiers d'ARRI comportaient, entre autres, dans leur n° 23, un article très complet de Christian Graeff, membre

également d'AROM, sur « *L'action diplomatique française en faveur de la paix au Proche et au Moyen Orient* »

Antoine SFEIR, Directeur de cahiers de l'Orient a réuni un très large public le 29 mars sur l'IRAN.

A retenir : **mardi 10 mai** de 17h30 à 19h au siège d'ARRI, 11 rue Nicolo Paris 16^e : « *Les Ismaéliens aujourd'hui, la Fondation AGHA KHAN* » avec Christian LOCHON.

Mercredi 11 mai, déjeuner-débat à la brasserie Mollard, 115 rue Saint-Lazare Paris VIII^e, avec Christian SAUTTER, ancien ministre, sur le thème : « *Que devient le Japon ?* »

Mercredi 18 mai de 18h à 20 H à l'IPSEC 16/18 place du Général Catroux 75008 « *Panorama de la presse française et allemande* » avec Olivier BRETON, journaliste.

Mardi 24 mai à l'IPSEC de 18h à 20h : « *L'instrumentalisation des religions au Proche Orient* », avec Elias SANBAR, représentant de la Palestine à l'UNESCO

Mardi 7 juin, déjeuner -débat à l'École militaire : « *Bilan de la présidence hongroise* » avec Laszio TROSCANI, ambassadeur de Hongrie en France.

quelques grands noms comme Alphonse Laveran et Eugène Jamot et quelques hauts lieux, Hanoi, Dakar etc... de cette histoire.

Le Bulletin rend compte enfin des expositions que patronne ou suit l'association, « *Centrafrique d'autrefois par les cartes postales* » à Bangui, « *Bamako 1960* », « *Afrique en noir et blanc* » en Côte d'Ivoire et « *Afrique d'hier à demain, 50 ans après les indépendances* » qui, après avoir été présentée à Issy-les-Moulineaux en décembre et janvier, partira dès juin pour Ouagadougou.

I&M tiendra son assemblée générale le samedi 18 juin à 9h30 dans son restaurant habituel de Mama Africa, Paris XIX^e.

Institut du Pacifique



www.institut-du-pacifique.org

L'Institut du pacifique, qui a tenu son assemblée générale le 23 mars, a pris l'habitude de faire appel aux conseillers économiques et commerciaux de passage (Indonésie, Colombie) ou à des diplomates ayant l'expérience de la région pour traiter de problèmes d'actualité. Mais il se heurte, comme beaucoup d'autres associations, à des problèmes de salles ou de conférenciers. Faisant suite à l'assemblée générale, les membres ont assisté à la Maison des associations du XV^e arrondissement à une remarquable conférence du Sénateur Xavier de Villepin sur « *Les Etats-Unis à mi-mandat de la présidence de Barack Obama et les relations entre Washington et les pays de la région Asie-Pacifique* ». L'exposé et le débat qui a suivi ont montré combien l'ancien Président de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat avait gardé l'acuité de son information et de sa capacité d'analyse.

Elisabeth Beton Delègue, Directeur des Amériques au Quai d'Orsay, traitera le **mardi 12 avril** à la Maison de l'Amérique latine de « *La démocratie en Amérique latine* »

IMAGES & MEMOIRES

I & M

www.imagesetmemoires.com

Dans son bulletin n° 27 d'Hiver 2010-2111, **Stéphane Richemond**, Président indiquait que 2010 resterait l'année de nombreux succès difficilement obtenus.

Un article intitulé « *Des photographes en Outre-mer* » **Marie-Hélène Degroise**, conservatrice du patrimoine spécialisée dans les archives, traite, en illustrant son texte de magnifiques photos, de la nécessité, dans ce début du XXI^e siècle où l'image est reine, de conserver le patrimoine pour pouvoir mieux le communiquer avec les instruments dont on dispose. Mettant ses observations en pratique, elle a constitué un blog <http://photographesoutremer.blogspot.com> qui la destine à être la cheville ouvrière de beaucoup d'associations mémorielles.

Jean-Marie Milleri, traite de « *La médecine tropicale en images. Une mémoire pour l'histoire des sciences* » avec

ENFOM



Association des anciens élèves
de l'École Nationale de la France d'outre-mer

enfom@wanadoo.fr

Son conseil d'administration s'est réuni le 8 mars sous la présidence de Bernard Vinay. A la suite du décès de Gabriel Massa au dévouement duquel il a été rendu hommage, Jean- Claude Moreau a été coopté comme membre du bureau et pour terminer son mandat.

L'Association, qui se préoccupe du devenir des archives personnelles de ses membres et qui a reçu deux notes de Jean Nemo à ce sujet, lui a demandé de constituer un groupe de travail avec Louis Amigues et Serge Jacquemond et de continuer à examiner avec eux la question en vue de faire des propositions.

VIE DE L'ASSOCIATION



arom
amitié - réalité - outre mer

assoarom@gmail.com

www.arom-asso.com

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 17 mars a été saisi par son Président des difficultés de l'association sur trois points : un déficit de secrétariat, une mauvaise rentrée des cotisations en 2010 due à une moindre vigilance qui devrait entraîner un déficit de l'exercice, un incident très gênant d'informatique indépendant de notre volonté et dont l'origine remonte à l'hébergement initial par ARRI, mais qui oblige l'association à adopter désormais l'intitulé de courriel suivant : assoarom@gmail.com alors que le site lui-même www.arom-asso.com reste inchangé.

L'assemblée générale 2011 de l'association aura lieu le vendredi 20 mai de 10h à 12h dans les locaux du siège, 16/18 place du général Catroux. Les documents correspondants seront adressés aux adhérents dans les prochains jours. Outre le verre habituel prévu, un déjeuner pourra être organisé à l'issue de l'assemblée pour ceux qui le souhaitent.

In memoriam

ANDRÉ QUELEN

André QUELEN est mort subitement le 13 août 2010 à 89 ans à Plougonvelin (Finistère), région où il était né et avait gardé des attaches. Des honneurs militaires lui ont été rendus puisqu'il était non seulement Commandeur de la Légion d'Honneur, mais aussi, l'un des derniers de nos camarades Compagnon de la libération et membre du Conseil de l'Ordre.

Né à Pleyben, fils d'instituteurs, il préparait l'École Navale à Brest qu'il quitte avec un camarade devant l'avance alle-

mande. Il débarque à Ouessant où, hébergé par le curé, il trouve à s'embarquer pour l'Angleterre sur un bateau charbonnier.

Il s'engage le 1^{er} juillet 1940 à Londres dans les FFL puis devient élève aspirant. Aspirant en 1941, il est désigné pour l'AEF et envoyé à Brazzaville. Le 1^{er} août 1941, il est affecté au 3^e bataillon de Tirailleurs du Cameroun qui devient Bataillon mobile n°5 de la 2^e brigade de la France libre. Chef de section, il fait toutes les campagnes de la 1^{ère} Division de la France libre : El Alamein, la Tunisie, l'Italie.

Au cours de la campagne de France, il participe comme

In memoriam

lieutenant à la campagne d'Alsace et est blessé sur l'ILL. La guerre terminée, il suit le stage 1945 des FFL à l'ENFOM et devient administrateur des colonies.

De 1946 à 1948, il servira aux affaires économiques en Guinée et de 1949 à 1953 au Congo où il est chef du district de Brazzaville puis de Boko. Affecté au Gouvernement général de l'AEF de 1954 à 1960, il est chef de bureau à la direction des finances puis en 1959/60 Syndic de la liquidation des biens de l'AEF.

Ayant pris son congé spécial, il devint cadre administratif à la direction financière du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et prit sa retraite en 1981.

Il devint Président de l'amicale de la 1ère DFL et fut nommé en 2005 au Conseil de l'Ordre.

J'eus l'honneur de connaître André Quelen lorsque j'arrivais à Brazzaville en 1960 comme jeune secrétaire d'Ambassade pour suivre entre autres, l'important dossier de dévolution des biens de l'ex AEF. C'était, aux côtés de quelques Inspecteurs chevronnés, un homme modeste et souriant, dont rien n'indiquait, sauf pour ceux qui le savaient, qu'il avait livré une guerre exemplaire. Nos routes ne se sont par la suite qu'épisodiquement croisées, mais il avait gardé à l'égard de ses camarades de l'ENFOM et de ceux de Brazzaville en particulier, une très grande fidélité. Yvette Buttin, son épouse, dit qu'il appréciait les bulletins d'AROM. Il est mort en pleine activité associative. La Fondation Charles de Gaulle a recueilli à l'occasion d'un de ses colloques des témoignages filmés des derniers compagnons dont il était. Ces documents permettent de retrouver André Quelen, dans toute sa chaleur et simplicité, contant l'aventure du jeune étudiant qu'il était, épris d'idéal et de liberté qui, en juin 1940 embarqua pour Londres pour entamer avec d'autres une page à l'époque incertaine de notre histoire.

GABRIEL MASSA

Né en 1923 à Paris, décédé le 5 février 2011 également à Paris, Officier de la Légion d'honneur, Gabriel Massa, était une personnalité forte, cultivée, originale et attachante parmi les anciens élèves de l'ENFOM dont il était sorti breveté en 1944. Le goût de l'étude ne l'a jamais quitté puisqu'à côté d'une licence en droit, il avait suivi les cours de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes (ENLOV) puis du Centre des hautes études administratives musulmanes (CHEAM).

Passionné par la connaissance des populations tout autant que par leur administration, il a passé ses premières années de poste dans le Tagant en Maritanie, puis dix ans en Haute Volta comme adjoint à Touga et Banfora, avant d'être chef de subdivision de Djibo, puis de Boromo. Il fut successivement commandant de cercle de Kombissiri puis de Kaya, avant d'être appelé comme conseiller du Ministre de l'intérieur de l'époque.

Après un an à Paris au CPDCET, Gabriel Massa passa 5 ans à Madagascar comme conseiller des ministres de l'économie puis de l'industrie, puis pendant presque 20 ans de 1967 à 1986, il fut conseiller de mission d'aide et de coopération, au Togo et à Abidjan avant d'être chef de mission successivement au Burundi, au Bénin, en Haute Volta, au Tchad et en Mauritanie. Il est sans doute le seul ancien administrateur à avoir fait une carrière aussi complète de terrain et dans les services relevant du Ministère de la coopération où il rentra enfin pendant dix ans de 1986 à 1998 pour être sous-directeur de l'administration. Il devait assouvir là, avec l'administration, sa seconde passion qui le poursuivait depuis le début de ses études, celle de l'art africain, l'art premier, expression qui ne lui plaisait guère, mais dont il était devenu, sur certains peuples comme les lobi, un expert internationalement reconnu.

Gabriel Massa créa en 1997, sous une dénomination modeste pour bien la distinguer des marchands la « Société des amateurs de l'art africain » qu'il mena avec ses sœurs de main de maître, aussi bien dans sa gestion que dans les expositions qu'il prépara et réalisa avec les éditions SEPIA pour les catalogues jusqu'en 1997 sur : « Masques et animaux de l'Afrique de l'ouest », « Sculptures animalières d'Afrique noire », « La maternité dans l'art d'Afrique noire », « Sculptures des trois volta », « Loiseau dans l'art africain de l'ouest » et « Cheval et cavalier dans l'art d'Afrique noire ». Au moment où se créait le Musée du Quai Branly sur le projet duquel il s'était montré réservé, Gabriel Massa, avec la Mairie du VIème dont il était devenu l'homme ressource sur l'Afrique, avait déjà pris quelque avance. Après une exposition en 2008 à Dinard sur « Gloire de la femme dans l'art africain » la SAAA se trouve quelque peu en veilleuse, mais on peut espérer qu'en souvenir de Gabriel Massa, comme le Phoenix, elle renaitra de ses cendres.

C'est ce que pensaient sûrement ses camarades de la France d'Outre-mer et amis de l'association, venus l'accompagner le 8 février à Saint-Séverin, son quartier, dans une fervente messe d'adieu.

Raymond Césaire ■



arom

amitié – réalité – outre-mer



Faire connaître la réalité de l'Outre-Mer
passée et présente



Renforcer l'amitié entre les jeunes
de la Métropole et de l'Outre-Mer



Association déclarée le 12 mars 2003
(JO du 3 avril 2003)
Président : Raymond Césaire

AROM c/o IPSEC
16/18 place du Général Catroux
75848 Paris cedex 17
Tél. : 01 56 21 18 62
Fax : 01 56 21 18 99
Mél : assoarom@gmail.com
www.arom-asso.com